AUX FRANÇAIS.

PAR

ELZEAR-LOUIS-ZOZIME DE SABRAN,

Des Comtes de Forcalquier et d'Arian.

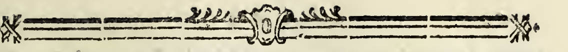
Ni pâlir, ni rougir.

Prix 24 sols.

A PARIS,

De l'Imprimerie de J. GIROUARD, rue du Bout-du-Monde, N° 47.

1791.



AUX FRANÇAIS.

JAMAIS peut-être, de plus beaux jours ne parurent se préparer pour la France, que lorsqu'un gouvernement, dont tout le monde étoit mécontent, et que l'abus de son autorité avoit réduit à l'impuissance, fut enfin forcé à annoncer une convocation prochaine des états-généraux. Cet événement, long-temps inespéré, toujours ardemment désiré, regardé comme le salut de l'Etat, et sollicité en dernier lieu avec une persévérance et une force victorieuse, porta dans le cœur de tous les bons Français, une joie et un bonheur inexprimables : ils se trouvoient dès-lors heureux, parce qu'ils crurent devoir l'être bientôt, en avoir le moyen dans leurs mains ; et avec des intentions pures, des droits certains, des ressources immenses, et un Monarque si bon, ils ne purent voir dans cette antique et légale institution, qu'une source de gloire, de prospérité et de vie. Si les maux de l'Etat & de grands désordres avoient amené ce retour aux loix, on étoit loin de se plaindre de la

cause lorsqu'on en considéroit le produit. Et qui eût osé, hors les conspirateurs eux-mêmes, prévoir que cette source vivifiante, deviendroit un torrent qui a tout emporté, et qui dans sa fureur, cherche encore un aliment à ses ravages ? Quelle affreuse métamorphose ! Que de flatteuses espérances déçues ! Qu'il est amer d'en rechercher les causes ou d'en écrire l'histoire !

Cependant, s'il est vrai que sans la parfaite connoissance du mal, le reméde seroit impossible, ce travail devient un devoir pour tout citoyen estimable. C'est une conquête glorieuse, sans doute, que la destruction d'une erreur ! Mais si le malheur de la France ne tient peut-être qu'à l'erreur de ses habitans, ah, qui est-ce qui ne s'armeroit pour la combatre? Quel est celui qu'une telle pensée n'électriseroit pas ? Celui-là, j'ose le dire, ne seroit pas Français. Réunissons-nous donc tous au nom de la patrie ; faisons de toutes nos forces, une seule force ? Que les passions les plus nobles et les plus généreuses nous secondent. N'écoutons pas une fausse honte de paroître ? Arrachons tous, à l'envi, le bandeau qui couvre les yeux de nos concitoyens. Que tous les gens de bien forment comme une sainte conjuration,

qu'ils se confédèrent en quelque manière, & que le plus vertueux marche à leur tête.

Encore est-ce une idée consolante & douce pour mon cœur, de croire que c'est à l'erreur la plus funeste, il est vrai, mais enfin à l'erreur seule que nous devons imputer nos malheurs; je ne saurois accusser mes compatriotes de plus que cela; je crois plutôt devoir uniquement les plaindre, & souvent je me dis : ces meurtriers, ces monstres violateurs audacieux du droit des gens & des sentimens de la nature, qui déshonoreroient le nom Français, s'ils avoient jamais pu le porter, ce ne sont point mes concitoyens. Stipendiaires du crime, c'est un vil ramas, & le rebut de tous les pays; vrai fléau des nations, affreux symptôme de la foiblesse des Corps politiques, semblables à ces animaux carnassiers et sauvages, qui dans les tems de calamités, se rapprochent des lieux habités, & cherchent des mourans, afin de dévorer leurs cadavres : mais ceux que le ciel me donna pour frères et pour amis, des novateurs adroits & fourbes les ont trompés; ils sont égarés; c'est un malheur bien grand, mais ce n'est pas un crime; ils reviendront, & assez tôt, je l'espère encore, pour réparer une partie des maux qu'ils se sont faits; cette pensée m'encou-

rage, elle m'empêche au moins de désespérer de l'avenir, & cela aide à supporter le présent.

Mais, se demandera-t-on, par quels prestiges, comment a-t-on pu produire une illusion si complete, si universelle ? Entraîner tout un peuple jusques dans l'abîme, en lui faisant croire qu'on le conduit au port ; & alors qu'on le tue, lui faire entendre qu'on le régénère, de même que *la* haine industrieuse de Médée sçut persuader aux enfans du malheureux Pélias, qu'il falloit le mettre en piéces afin de le rajeunir ! Comment enfin, expliquer d'une part, un aveuglement si stupide, on le peut dire, & de l'autre, une si coupable et si ingénieuse adresse ?

A cela il y a beaucoup de réponses, car beaucoup de moyens, & tous puissants, sur le cœur des hommes ont été employés. D'abord, et c'est ici la première cause et la plus funeste, le Ministère qui n'avoit accordé que malgré lui la convocation des états-genéraux, & qui crut voir dans cette assemblée, l'anéantissement de son autorité, espéra pouvoir la rendre nulle en mettant en pratique la cruelle maxime des tyrans, que l'expérience à montrée si fatale aux Rois : DÉSUNIR POUR ETRE MAITRE.

Telle fut la politique de l'archevêque de Sens et c'est sans doute, le plus grand mal qu'il nous ait fait; furieux de la résistance invincible, quoique respectueuse, que la noblesse, le clergé et la magistrature avoient opposée, aux Edits accablants du mois d'août 1787, et aux atteintes portées par les loix du 8 Mai 1788, aux droits les plus essentiels de la nation, puisqu'elles lui auroient enlevé pour jamais jusqu'à l'ombre du pouvoir législatif, et qu'on pouvoit, avec raison, leur reprocher de porter évidemment le double germe du despotisme et d'une véritable *aristocratie* (1). Ce Ministre, despote lui-même par médiocrité, et ne connoissant vraisemblablement de moyens

---

(2) De quelle étrange reconnoissance, un tel bienfait est-il payé! Et seroit-ce là toujours le ſort réſervé aux vrais amis du peuple? Car enfin il eſt conſtant que c'est à la courageuse résistance et au patriotisme de la noblesse, qu'on doit le retour des assemblées nationales; que cependant elle avoit moins à redouter que qui que ce fût, les funestes effets du ſystême, qui sans ses efforts eût prévalu. Dira-t-on, qu'elle fut une dupe? Ah, lorſqu'on l'est de sa générosité & de ses vertus, on peut ſouffrir, mais on s'en glorifie plutôt que d'en rougir?

que la vengeance, versa le premier venin dans nos plaies en semant la discorde parmi nous; égarant également et son Maître et le Peuple, empoisonnant à leurs yeux les motifs de la conduite des premiers ordres, lorsqu'elle n'avoit réellement pour but que les véritables intérêts de la Nation et du Monarque, qui ne sont pas difficiles à concilier, car ils sont évidemment les mêmes; il dit au Roi qu'on en vouloit à son autorité légitime, et que c'étoit une rébellion; il dit au peuple, et fit semer dans les provinces, que ses vrais, ses seuls ennemis étoient la noblesse et le clergé; qu'ils n'avoient résisté et paru embrasser sa querelle, que pour leur intérêt particulier, s'exempter de contribuer aux charges publiques, et maintenir des priviléges et des droits injustes et vexatoires. On inventa encore d'autres calomnies; le champ est vaste; et il est des hommes particulièrement doués de l'art perfide de le fertiliser. Ce plan impie fut suivi même après la chute de son auteur; le gouvernement l'avoit adopté pour diminuer l'influence des états-généraux, et se préparer des moyens pour les dissoudre après avoir commencé par les rendre inutiles; mais bientôt une cabale encore plus dangereuse, lui vola

son secret et s'en servit contre lui. M. Necker en fut d'abord l'âme, et vouloit en être le chef; ennemi de l'autorité, parceque ce n'étoit pas la sienne, et qu'une fois elle l'avoit chassé, il ne parla de liberté que pour devenir absolu. Ambitieux comme Cromwel, et non doué de ses talens, ayant son cœur et point ſa tête, l'orgueil, l'hypocrisie, quelques connoissances peut-être en finance, et la plus grande incapacité, comme homme d'Etat, tels seront, aux yeux de la postérité, les principaux traits du caractère de cet homme dont le souvenir restera à cause du mal affreux qu'il a fait : traître d'abord envers le Roi dont il étoit le Ministre, il lui arracha son sceptre dans l'espoir de s'en emparer ; mais il le remit à la multitude, et elle l'a brisé : il accorda au nombre ce qui appartenoit aux rangs ; et en donnant aux représentans du tiers-état une prépondérance dont ils pouvoient abuser, il eſt la seule cause de l'abus et la source des malheurs du peuple. Des hommes qu'apparemment on avoit jugé les plus propres à fomenter les discordes et entretenir les divisions, avoient été recommandés ou protégés par lui aux élections ; un grand nombre fut élu : dès lors on les vit employer leurs talens à

leur profit ; ils ne pouvoient espérer d'être jamais quelque chose, qu'en changeant toutes les idées et bouleversant tout ; ils l'entreprirent.

C'est à cette époque que tous les moyens de séduction & d'égarement furent mis en œuvre. Que n'inventa-t-on point ? Que n'envenima-t-on pas ? Dans quels replis du cœur humain n'alla-t-on pas fouiller, pour abuser de ses foiblesses ou égarer ses passions en les flattant ? L'intérêt, l'amour-propre, la crainte, toutes les vengeances furent excitées, la gloire même profanée ; c'étoit tantôt le récit imposteur du complot d'un magistrat [1], pour exterminer tous les habitans de sa terre ; tantôt la nouvelle fausse d'une assemblée de gentilshommes dans un château, pour méditer des trahisons & des massacres ; par-tout, & dans le même instant, des armées de brigands imaginaires qui menaçoient ou dévastoient la France. Si les fureurs insensées ou barbares d'une populace égarée, ou plutôt d'une horde véritable d'assassins, qui s'appelloient le *peuple*, sortis, on ne sçait d'où, payés, on ne peut dire par qui,

---

[1] M. de Mesmai, en Franche-comté.

vomis, sans doute, de l'enfer, menaçoient également la liberté du trône & celle des représentans de la nation, attentoient même à leur vie (1), & projettoient publiquement de nouveaux crimes; si au milieu de pareils désordres, la force publique impuissante pour les réprimer, cherchoit sa sûreté dans un surcroît de troupes, les rassembloit autour d'elle, & vouloit par cet appareil imposant & respectable, inspirer aux malveillans une crainte salutaire, & qui ne pût atteindre qu'eux, cent mille bouches empoisonnées répandoient à-la-fois dans tout l'empire, que c'étoit pour dissoudre l'assemblée même (2), pour immoler plusieurs de ses membres, pour faire couler le sang des citoyens, foudroyer & détruire cette capitale, qui même alors renfermoit un si grand nombre de sujets dont la fidélité à leur roi ne pouvoit être soupçonnée.

Tous ces moyens & leurs succès ne suffisoient pas encore; les factieux craignoient toujours, & craignent encore, que le moindre intervalle,

---

(1) Témoin M. l'archevêque de Paris & tant d'autres, poursuivis à coups de pierres & échappés à la mort comme par miracle.

(2) Comment, à cette époque, se seroit-on passé d'états-généraux ?

la moindre négligence à entretenir cette effervescence, le moindre éclair de la raison ne dessillât les yeux, & que le peuple ne vît enfin son père dans son Roi, ses amis dans la noblesse, & ses tyrans dans l'assemblée. Ils dirent donc aux pauvres, que les inégalités de la fortune n'étoient le plus souvent que le fruit de l'usurpation; qu'ils alloient réparer ces outrages & améliorer leur sort : aux riches, qu'ils anéantiroient l'odieux éclat des rangs qui les éclipsoient : aux malheureux courbés sous le joug des impôts, qu'ils les en affranchiroient : aux soldats importunés d'une discipline exacte, qu'elle étoit une tyrannie : à tout le peuple, qu'il étoit souverain & qu'il n'y avoit d'autorité légitime que la sienne : aux Gens-de-lettres, Académiciens ou prétendus philosophes, aux avocats, qu'ils alloient régir le Monde et devenir les oracles des nations : aux amans impuissans de la gloire, ils proposoient des exploits ridicules ou honteux, et les vantoient ensuite comme des héros : aux hommes corrompus ou faciles à corrompre, ils donnoient de l'argent : aux ames douces mais timides, ils montroient la mort par-tout, et le salut uniquement dans leur docilité à adopter les nouveaux principes : aux créanciers de l'Etat, une

banqueroute certaine, sans une révolution complète (1) : aux ambitieux, une nouvelle idole dans un nouveau pouvoir, celui du peuple : aux dévots même et aux prêtres, la perte de la religion, sans une réforme : aux amis de l'ordre et de la justice, ils exagéroient les vices de l'administration ; ils faisoient retentir le nom de *liberté*, et en faisoient briller l'espoir aux yeux de ceux que leur respect pour les loix en rend dignes ; tandis qu'ils n'avoient réellement que le désir de la licence : ils persuadoient aux ignorans et aux simples, qu'on ne pouvoit réformer sans détruire ; confondant sans cesse insidieusement les institutions et les abus, ils attiroient sur les unes la haine salutaire qui doit poursuivre les autres ; et l'on a coupé l'arbre, au lieu de l'émonder.

Restoit-il encore quelqu'un que tant de sophismes et de fausses couleurs n'eussent pas séduit ? A défaut de calomnies ou d'exagérations pour rendre odieux tout ce qui mettoit obstacle à de coupables vues, la scène actuelle du Monde ne suffisant plus, on fouilloit dans les fastes de l'histoire ; et compilant des faits,

---

(1) Qui cependant l'a rendue peut-être inévitable et en sera l'unique cause.

sans rapporter les circonstances et balancer les autorités, on reprochoit, par exemple, au clergé et aux grands d'aujourd'hui, le fanatisme, la tyrannie ou les guerres civiles des temps passés; et quoiqu'il fût aisé de voir qu'il ne restoit plus de trace de tous ces maux cruels, toujours on avoit réussi à en rappeler le souvenir. Rien enfin n'a été négligé, pas même la puissance des mots; quels affreux succès n'a pas eu celui d'ARISTOCRATE, dont l'application seule et faite, n'importe par qui, étoit un arrêt de proscription exécuté à l'heure même : celui encore de VETO, substitué à SANCTION, qui n'eût exprimé que le consentement libre du Roi aux loix qu'il doit maintenir.

Après avoir reconnu toutes les causes, qui est-ce qui s'étonnera des effets ? Comment la multitude, comment même la presque universalité des Français auroit-elle résisté à tant d'efforts, se seroit-elle garantie de tant de spécieuses illusions, tandis qu'aucune voix ne se faisoit entendre pour dire la vérité, qu'aucune lumière n'éclairoit de si ténébreuses pratiques, que la terreur ou le désespoir de réussir fermoient toutes les bouches; que même toute lutte devenoit impossible, depuis que les flots empoisonnés de ce torrent, dont l'autorité même protégea d'a-

bord le cours, avoient tout inondé? Car je suis loin de blâmer, j'admirerois plutôt ceux qui, jusqu'à présent, se sont tus ou n'ont point agi; la raison ne peut être entendue que de ceux qui l'écoutent; le vrai courage sait souffrir, il se tait, et attend le moment d'être utile; tout dévouement sans espoir, est insensé : lorsque l'aveuglement et la défiance sont extrêmes, tout ce qu'on fait pour les dissiper ou les détruire, augmente le mal. La nation retrouvera ses vrais amis dès qu'elle leur rendra sa confiance; mais avant de pouvoir la servir, ils veulent la défendre; prouver au moins & se convaincre eux-mêmes de cette vérité si consolante, puisqu'elle conserve au citoyen vertueux l'heureux pouvoir d'aimer encore ses compatriotes ! Que le plus grand de ses torts, l'unique cause de ses maux, c'est sa crédulité; c'est enfin le reproche qu'encourent le plus souvent les hommes simples & les cœurs droits.

Mais pour la mieux juger, remontons à une époque antérieure à son délire, et aux perfides suggestions qui l'ont entraînée au-delà de ses véritables vœux; remettons devant ses yeux un miroir où elle puisse voir ses premiers traits, ceux de sa gloire & qui constatent sa sagesse, à côté du spectacle de destructions, de discordes, de

mort et de misère, qu'elle offre aujourd'hui. Gardons-nous de douter qu'à la vue d'un tel contraste, le voile enfin ne se déchire, et le sanctuaire de la vérité s'ouvrant aussitôt à tous les yeux dignes de la connoître, on ne voye dans peu toutes les illusions se dissiper, toutes les chimères s'évanouir, et cette foule de Dieux infernaux qui nous obsèdent, s'enfuir avec leurs sectateurs impies, et se cacher dans les ténèbres dont ils nous avoient entourés.

Hâtons-nous donc, et pour cela ouvrons ces véritables livres de la loi, ces cahiers où nos concitoyens de toutes les provinces et de tous les Ordres avoient exprimé les mêmes vœux : sachons en être fiers, nous glorifier aux yeux de tous les peuples, des sages, des bienfaisantes vues qu'ils renferment; et regretter à jamais l'oubli ou l'inexécution coupable, 1° DES ORDRES QUE LA NATION AVOIT DONNÉS A SES REPRÉSENTANS; 2°. DE TOUT LE BIEN QUE DANS D'AUSSI FAVORABLES CIRCONSTANCES, ELLE AVOIT LE DROIT D'ATTENDRE D'EUX.

Ensuite nous dirons aussi, mais à nous seuls, pour en frémir et s'en défendre : QUELS SONT LES MAUX QUI SONT RÉSULTÉS, OU RÉSULTEROIENT NÉCESSAIREMENT DE LEURS

OPÉRATIONS. Tel est le but de cet écrit; heureux! cent fois heureux moi-même, s'il peut porter dans tous les cœurs les sentimens qui l'ont dicté!

Qu'est-ce que la nation a voulu de ses Représentans.

Voici les demandes UNANIMEMENT consignées dans les cahiers des trois Ordres; toutes sont revêtues du consentement national, le plus libre et le plus authentique, puisqu'elles sont le vœu de toutes les classes de citoyens, pris dans sa source; toutes sont consacrées par la sanction volontaire du Roi, puisqu'elles sont textuellement énoncées ou généralement consenties par lui, dans les déclarations du 23 juin 1789 (1). Ce sont donc des loix rigoureusement complètes, portant tous les caractères qui les constituent, et de toutes les loix, les plus saintes comme les plus augustes; qu'on en juge et qu'on les admire!

1°. Que la nécessité du consentement libre

---

(1) Le Roi y déclare expressément qu'il ne veut point circonscrire le zèle des représentans de la nation, dans le cercle tracé par les articles de ses déclarations; *car il adoptera avec plaisir toute autre vue de bien public qui sera proposée par les états-généraux......* & ailleurs, que *connoissant les cahiers & l'accord parfait qui existe entre le vœu le plus général de la nation & ses intentions bienfaisantes...... &c.*

de la nation, à la loi et à l'impôt, soit reconnue et rendue indispensable.

2°. Que le gouvernement français soit déclaré tel qu'il l'est, le fut et doit l'être, une monarchie pure, réglée par les loix.

3°. Que les loix deviennent fondamentales et inviolables, lorsqu'elles ont été accordées par le Roi, sur le vœu ou avec le consentement des états-généraux de la nation.

4°. Que la personne du Roi soit sacrée et inviolable; mais que ses ministres ou agens soient responsables de toute *transgression* des loix (1).

5°. Que les états-généraux soient périodiques, et s'assemblent aux époques fixées sans qu'il soit besoin de convocation (2).

6°. Qu'il soit établi des états provinciaux dans tout le royaume, chargés de l'administration et de remplacer les intendans pour tout ce qui concerne la répartition et perception de l'impôt,

(1) Je ne pense pas qu'on puisse étendre plus loin la responsabilite; car voudroit-on, comme à Carthage, rendre les Ministres & les Généraux comptables de leur incapacité ou de leur infortune? Ce qui seroit également barbare, absurde, nécessairement arbitraire, & priveroit aussi certainement l'Etat des services de tout homme raisonnable.

(2) Partie de la noblesse & du tiers demandoit la permanence.

pôt, de même que la direction des travaux publics.

7°. Que toutes les municipalités soient électives.

8°. Que les impôts ne ſoient accordés que pour un tems déterminé, et qu'à l'époque fixée ils cessent d'être exigibles.

9°. Qu'ils ſoient également répartis ſur les trois Ordres.

10. Que la gabelle, les aides & les loteries ſoient ſupprimées, ſauf le remplacement ſous une autre forme, tant qu'il sera nécessaire.

11°. Que la corvée en nature ſoit abolie et remplacée par un impôt également réparti ſur les trois Ordres.

12°. Que la dette publique vérifiée et constatée légitime, ſoit reconnue dette de l'État, garantie & remboursée par la nation.

13°. Que la religion catholique ſoit reconnue la religion dominante dans l'État, et qu'elle ſeule ait un culte public.

14°. Que la pluralité des bénéfices ſoit proscrite, lorſque leur revenu passe une certaine ſomme, et que la réſidence soit ordonnée aux bénéficiers.

15°. Que le ſort des curés et vicaires soit amélioré, et le casuel supprimé.

16°. Que les établissemens religieux qui seront conservés, soient rendus utiles, & surtout à l'éducation publique.

17°. Que toutes les propriétés soient respectées et conservées.

18°. Que par lettres-de-cachet, ou autrement, il ne puisse être attenté à la liberté d'un citoyen, sans que, dans les vingt-quatre heures, il ne soit remis au jugement de ses juges naturels. (1)

19°. Que la liberté de la presse soit décrétée, sauf la responsabilité de l'auteur et de l'imprimeur.

20°. Que le secret des lettres ne puisse être violé.

21°. Que la noblesse ne s'acquière plus à prix d'argent, mais qu'elle soit mise au premier rang des récompenses accordées au mérite.

22°. Que le tiers-état soit admis aux charges de magistrature, et ne soit exclus d'aucun emploi militaire, civil ou ecclésiastique.

23°. Que le commerce ne déroge pas.

---

(1) Une partie des cahiers de la noblesse et du clergé admet quelque modification à cet article ; mais tous consacrent le principe qui en proscrit l'arbitraire.

24°. Que la forme actuelle de la milice soit abolie.

25°. Que le droit de *committimus* soit anéanti.

26°. Que les codes civil et criminel soient réformés.

27°. Que les motifs soient énoncés dans les arrêts de mort.

28°. Qu'un conseil soit accordé à l'accusé.

29°. Que l'usage de confisquer les biens des criminels soit aboli.

30°. Que la honte du crime ne rejaillisse pas sur les familles des criminels.

31°. Que les poids, les mesures et les coutumes soient rendus uniformes dans tout le royaume.

Ici je m'arrête, quoiqu'il fût encore aisé de porter plus loin de si intéressantes recherches, et qu'on pût y joindre aussi les vœux que le silence ou l'oppofition d'un seul Ordre, ou même d'une partie de ses membres, empêche de regarder comme unanimes; qui cependant n'en ont pas moins peut-être tous les caractères de l'utilité, de la justice ou du bien public, et que la discussion eût vraisemblablement fait adopter généralement. Mais je compte en avoir dit assez, pour convaincre les gens de bien, les cœurs droits, tous les vrais citoyens, pour les

pénétrer même de douleur, lorsque réfléchissant ils considéreront comment des intentions si pures ont été perverties ; des vues si sages, si bienfaisantes, ont été rendues vaines ou détournées ; et pourquoi, grands dieux ! pourquoi ? Pour faire des victimes, au lieu de faire des heureux !

Détournons des yeux qui se rempliroient de larmes s'ils restoient attachés sur de telles images, et reportons-les un moment vers ce monument qui dumoins restera, pour être à jamais l'arrêt des uns et le modèle des autres ; qui déja, quoique bien récent encore, ressemble à ces édifices antiques qui survivant aux arts, & placés au milieu des ruines, semblent avoir été bâtis par d'autres races d'hommes, et ne se trouver au milieu d'une contrée, que pour lui reprocher sa barbarie : les moindres détails en seront précieux lorsque nous en redeviendrons dignes, & je ne résiste pas, après avoir cessé d'extraire, au plaisir de transcrire ici les deux morceaux suivants :

« . . . Le Tiers-Etat désire et exige que ses
» députés se souviennent qu'ils ne sont pas en-
» voyés vers des ennemis dont ils doivent bra-
» ver l'audace et l'orgueil, mais vers des ci-

» toyens avec lesquels ils vont traiter de la paix
» et du bonheur de la nation ; que dans le choc
» des opinions, nécessaire à la recherche de la
» vérité ; que dans la chaleur inséparable de
» l'amour du bien, la sagesse et la modération
» doivent toujours être les compagnes de la har-
» diesse et de la fermeté. Enfin, considérant
» qu'en remettant ses pouvoirs entre les mains
» de ses députés, il leur confie son sort et peut-
» être celui de la nation, il les prévient, que
» si par leur prudence, leur sagesse et leur cou-
» rage, ils contribuent au bonheur de tous, ils
» seront couverts de gloire et de bénédictions :
» que si au contraire, l'imprudence, les pas-
» sions ou l'intérêt particulier pouvoient les
» porter à compromettre ou à sacrifier les in-
» térêts communs, l'opprobre et l'infamie les
» attendent à leur retour. »

[*Tiers de Château-Thierry*.]

« . . . . Que la perſonne du Roi soit décla-
» rée sacrée et inviolable ; et quiconque osera
» porter atteinte à ses droits, par écrit, pa-
» roles ou autrement, sera déclaré coupable
» du crime de léze-majesté et nationale, et,
» comme tel, puni des peines les plus sévè-
» res . . . »

[*Noblesse d'Auxerre*.]

Quels sont les cœurs qui ne seront point émus, et ne tressailliront pas en lisant ces paroles ? Quelques-uns aussi je l'espère seront glacés d'effroi; puisse-t-il être salutaire et les rendre au repentir !

Actuellement pour achever la première partie de l'esquisse que je me suis proposée, il me reste encore à indiquer tout ce que les représentans du peuple pouvoient si facilement ajouter à ses demandes, pour assurer son bonheur et achever la restauration de l'Etat. Et quel est le bien qui ne leur étoit pas aisé ? Dans un moment où d'une part le meilleur et le plus bienfaisant des Rois, allant au-devant des désirs de son peuple, ne demandoit pour lui que la gloire de concourir à sa félicité; et de l'autre, l'ensemble de toutes les volontés, l'irrésistible pouvoir de vint-cinq millions d'hommes qui les avoient choisis et les investissoient de la suprême puissance ?

Toutes mes idées seront prises dans l'opinion publique du tems que je cherche à rappeler, dont je ne veux être que l'écho, et auquel il faut necessairement rèmonter pour retrouver les traces d'une raison qui depuis s'est perdue. Voici ce que disoient alors les bons esprits

les sages, ceux que l'on doit écouter, ceux enfin que l'on eût dû choisir pour régler nos destinées.

Le désordre des finances étoit la plus grande plaie de l'Etat; leur rétablissement devoit être le principal, sinon le premier objet des soins et des travaux des députés : c'étoit le plus sacré de leurs devoirs, le point important de leur mission. Parmi les opérations nécessaires, la plus urgente étoit de faire disparoître un déficit dans la recette, présenté d'abord comme infiniment plus grand, réduit ensuite a cinquante-six millions, et dont l'équivalent ne devoit point se chercher dans un surcroit d'impositions sur le peuple, qui n'en étoit déjà que trop accablé, mais se seroit aisément trouvé dans des économies sur la dépense, dont la plupart étoient désirées par le Roi, et indiquées même par le ministère, qui plusieurs fois avoit tenté de les effectuer, mais envain; car ce gouvernement dégénéré, contre le despotisme duquel on s'éléve tant, manquoit également et de moyens et de barrières; trop fort, trop absolu à certains égards, il étoit aussi toujours trop foible contre les abus. Finances.

A ces moyens se seroient joints l'accroissement

de revenu produit par la renonciation de la noblesse à ses exemptions et priviléges pécuniaires ; l'amélioration nécessairement occasionnée par une meilleure administration de diverses branches de l'impôt, et les dons que le clergé eût faits si on l'avoit traité avec justice, que même il a offerts en sus de sa contribution proportionnelle aux charges publiques.

Or, de cela seul que le niveau eût été rétabli d'une manière inaltérable, entre la dépense et la recette, naissoit la plus grande et la plus féconde de toutes les ressources ; un crédit florissant, et tel qu'on eût pu, au nom et sous la garantie de la Nation, emprunter au taux le plus bas, toutes les sommes nécessaires pour rembourser les capitaux, dont l'intérêt exorbitant accroît si cruellement les charges du peuple : dans cette opération aussi simple qu'heureuse, on eût trouvé le double avantage de soulager les contribuables, et de répandre dans le royaume une nouvelle source de prospérité en vivifiant le commerce par l'abondance d'argent que les remboursemens eussent fait refluer dans ses canaux, et par la baisse de l'intérêt qui en seroit résultée.

On devoit encore, relativement à la dette nationale, rechercher avec sévérité et examiner

avec scrupule, la réalité du prêt stipulé dans les contrats de rentes, qui bien souvent n'étoient que le titre abusif d'un transport d'argent simulé.

Voilà pour guérir les maux présents ou passés; mais il falloit aussi en garantir l'avenir, et empêcher qu'ils ne revinssent jamais empoisonner les heureux jours que nous nous serions procurés; pour cela il n'y avoit qu'à établir la comptabilité la plus sévère et la plus authentique; appeler à l'appui du bon ordre la publicité qui le nécessite ou le ramène, et entretient la confiance dont elle est la base; fixer irrévocablement les dépenses ordinaires de chaque département, même celles de la maison du Roi; et ne laisser aucune marge aux déprédations ou à la négligence, compagnes inséparables, celle-ci de la prospérité, celles-là de la corruption; soumettre enfin, les dépositaires de la fortune publique à la surveillance, honorable pour les agens intégres, des Représentans de la Nation; dont le devoir eût été de porter constamment, sur les Ministres du Roi, l'œil éclairé du patriotisme, et non celui d'une défiance qui insulte, indispose, paralyse ou avilit.

Toutes ces choses étoient-elles donc difficiles? Non, sans doute; & tel eût été parmi nous l'heureux produit de l'union et du simple

bons sens : divinités tutélaires de la France, si leur temple eût été dans nos cœurs, si seulement nous avions sacrifié sur leurs autels quelques vaines fumées de l'amour-propre et le désir séduisant, indiscret ou perfide de vouloir encore mieux !

Militaire.

Quant au Militaire que désiroit-on ? Que la paye du soldat fut augmentée, car enfin il est juste, au moins, de donner du pain à ceux qui vous donnent leur sang. Que le mode corrupteur et suborneur des recrues fût changé ; que l'on proscrivît les corrections infamantes, les peines seules doivent l'être. Qu'un bon soldat, et sans reproches, pût toujours parvenir aux grades et devenir officier. Qu'il n'y eût plus de charges ou commissions en finance. Que les emplois de luxe et inutiles, hors à enrichir des courtisans, fussent supprimés. Qu'il n'y eût plus une classe d'hommes qui s'appeloient GENS DE LA COUR, et n'étoient souvent que des intrigans parvenus, auxquels les premiers grades étoient exclusivement destinés. Que l'on adoptât finalement des principes immuables pour bâses de la discipline, formation, avancement et manœuvres de l'armée, afin de n'être pas toujours à l'école, et de savoir aumoins ce qu'on devoit apprendre. Qu'un militaire en-

fin fût garanti du malheur de pouvoir devenir un agent de la tyrannie, ou un instrument d'oppression envers ses concitoyens (1).

De tout tems les étrangers mêmes avoient admiré la dignité de nos tribunaux; le respect

Administration de la Justice.

(1) Cela est bien difficile, mais je crois cependant qu'on y seroit parvenu sans compromettre la discipline et l'existence de l'armée, en ordonnant que les chefs seroient responsables de leurs infractions aux loix comme tous autres agens de l'autorité; mais avec cette différence seulement que comme l'obéissance aveugle est le premier devoir d'un guerrier, & qu'il ne peut lui-même interpréter l'ordre qu'il reçoit, ni se permettre un doute qui le dispensât d'obéir ponctuellement, il seroit tenu d'exécuter la commission qui lui auroit été confiée, fidellement, sans retardement, & de la manière qu'elle lui auroit été donnée, jusqu'au moment, où un minitrre de la Loi, chargé par elle constitutionnellement de cette honorable et périlleuse mission, après avoir été dûment informé de ce dont s'agit et requis de s'expliquer, viendroit au nom de la loi, en l'invoquant et citant le texte, le sommer de suspendre; au risque de la peine de mort, infligée au militaire, si la loi avoit été invoquée envain, au magistrat, si elle l'avoit été à tort ou ne l'avoit pas été du tout, le cas échéant. L'extrême importance que pourroient avoir les suites d'un pareil acte rendroit indispensable la gravité de la peine.

salutaire qu'ils inspiroient pour la loi, et auſſi en général l'équité de leurs jugements; car parce que quelques membres seroient corrompus ou quelques jugemens injuſtes , c'est l'inévitable inconvénient de toutes les institutions humaines , et il ne faut pas pour cela inculper ou proscrire les Corps entiers. Ce qui atteste que les parlemens jouissoient de l'estime publique, c'est la chaleur et la facilité avec lesquelles le peuple embrassa toujours leurs querelles, encore même en dernier lieu : or ils n'avoient pas cessé de la mériter , lorsque les premiers ils avoient réclamé l'assemblée des Etats-Généraux.

La considération est la premiere richesse du magistrat , et si elle est le produit de l'intégrité, elle en est aussi l'aiguillon ; car celui que l'opinion publique ne respecte pas, ne se respecte pas lui-même , et n'a rien à perdre s'il s'avilit. Il en est des Ministres de la justice comme de ceux de la religion ; plus ils sont honorés plus il y a de mœurs et de probité ; et il est d'une bonne politique de ne rien faire qui les ravale ou qui porte à les mépriser. Le fond de l'organisation de notre ordre judiciaire étoit excellent ; ennobli par la plus haute antiquité, il falloit respecter en lui l'ouvrage du tems, toujours plus respectable à nos

yeux que celui de nos mains : s'il avoit des défauts, on les pouvoit corriger ; si la trop grande étendue de quelques ressorts entraînoit des inconvénient, il falloit les restreindre et multiplier les cours souveraines ; si les Parlemens avoient usurpé une portion du pouvoir législatif, c'étoit un abus dont d'abord on devoit leur savoir gré pour le passé, et qui ne pouvoit à l'avenir se perpétuer dès que les Etats auroient été permanens ou périodiques ; si les cours d'attributions étoient excessivement et inutilement multipliées, c'étoit le besoin d'argent et la pénurie du gouvernement qui en avoient été cause ; dans des tems d'abondance et de prospérité on les eût remboursées et supprimées ; si les formes étoient inintelligibles et éternisoient les procès, si les coutumes diverses étoient innomblables et barbares, il falloit les réformer ; les cahiers l'avoient ordonné, mais ne vouloient pas que l'on fît plus. Quant à la justice gratuite, qui peut-être est un mal, elle est au moins illusoire tant que l'on payera exorbitamment les écrits, plaidoyers et productions des défenseurs des parties qui toujours ont été les plus gros frais.

Le Clergé dont le bon exemple influe si Clergé

puissamment sur l'honnêteté publique, et dont la corruption est peut-être la cause la plus active d'une dépravation générale ; le Clergé, il faut le dire, et sur-tout les évêques ou ceux qui aspiroient à l'être, avoit plus qu'aucun autre Corps dans l'Etat besoin d'une réforme : le scandale des mœurs de plusieurs de ses membres autorisoit en quelque manière à n'en plus avoir tous ceux qui en étoient témoins ; et sa conduite en général ne lui concilioit plus ce respect si nécessaire à l'efficacité de ses paroles, sans lequel il est perdu, et malheureusement tout le monde avec lui. C'est l'état sur lequel l'air de la Cour, l'esprit d'intrigue et la recherche de la faveur, répandent leurs plus perfides influences : or depuis que le mérite, l'application, la régularité ne pouvoient plus tous seuls aspirer aux places, ni partager les richesses, il arrivoit nécessairement que les hommes vertueux y renonçoient, ce qui fait la moitié du mal; tandis, ce qui l'achève, que tous les autres pour réussir se vouoient uniquement au soin de plaire aux gens en crédit, par leur assiduité, l'agrément de leur esprit, l'adresse de leurs manières, ou la complaisance de leurs mœurs.

Une réforme étoit donc indispensable et ur-

gente ; mais vouloit-on qu'elle fût utile ? elle ne devoit point être l'ouvrage de la contrainte, ni d'une autorité étrangère ; il ne falloit pas pour redonner au Clergé cette considération qui lui est si nécessaire, l'avilir, l'outrager publiquement, le livrer aux insultes du peuple, et lui ôter ce reste de respect qu'on lui portoit encore : il falloit, au contraire, lui laisser à lui-même l'honneur et le mérite de sa propre réformation ; il eût fallu encore, tout en l'y obligeant, paroître n'en devoir qu'à lui l'idée et le succès. L'assemblée d'un concile national étoit le seul moyen propre à produire cet effet : et comment n'auroit-il pas été efficace lorsqu'à tant d'autres raisons se seroit jointe l'inévitable alternative dans laquelle le Clergé se fût vu, de reconquérir l'estime publique, ou de tout perdre ? Mais comme de sages réglemens ne suffisent pas, et que le retour au bien pourroit n'être que momentané sans une surveillance continuelle pour le maintenir, il falloit ordonner pour l'avenir, de fréquentes tenues de Synodes provinciaux, qui, rappelant constamment les principes, eussent empêché qu'on ne s'en écartât ; et sur-tout, aviser aux moyens de rendre nécessairement les choix meilleurs ; ce qui eût peut-être été impossible

tant que le Roi auroit voulu se réserver exclusivement, et dans toute sa plénitude, le droit de nomination aux bénéfices; mais la seule considération du bien public n'eût-elle pas déterminé un Monarque, qui a donné à son peuple tant de preuves d'amour, à renoncer à une partie de son droit, et à permettre que trois sujets lui fussent indiqués par ces mêmes Synodes provinciaux, qui plus que personne eussent été capables de connoître et d'apprécier le mérite comme la capacité d'un ecclésiastique? C'est alors que la multitude des bons choix eût fait sentir l'inappréciable avantage d'avoir une église riche et solidement dotée.

La Cour. La Cour étoit aussi le foyer d'une immensité d'abus, et d'autant plus funestes que son empire sur les opinions, les volontés et les démarches du maître, en fesoit ressentir universellement les effets. C'est de cette foule énorme de courtisans de toute classes, corrompus & corrupteurs par principes; flatteurs afin de tromper; rampants et assidus parce qu'ils étoient avides; cherchant l'ombre et se cachant toujours parce qu'ils eussent effrayé en se montrant; lâches apparemment puisque les premiers ils ont disparus ou sont devenus traîtres aussitôt qu'ils ont vu le Trône chanceller: au milieu d'eux le

mérite

mérite même pour être souffert étoit contraint à se masquer sous de faux dehors : c'est, dis-je, de cette foule dépravée, de ces entours perfides, qu'il étoit intéressant de délivrer à-la-fois le prince et les sujets ! Mais pour cela que falloit-il ? Ne leur plus rien donner : également ingrats & cupides, on les eût vus disparoître aussitôt comme ces vapeurs malignes que dissipent les premiers rayons d'un jour pur. Or, dès que la liste civile étoit fixée, la prodigalité étoit proscrite : de cela même que la faculté de donner eût été restreinte, les dons eussent été plus sages, leur distribution plus éclairée ; les bienfaits plus rares, et les faveurs mieux méritées. C'est alors que le Monarque, débarrassé de ceux qui l'obsédoient, eût retrouvé ses véritables serviteurs parmi ceux qu'il avoit le moins connus ; ceux-là ne l'eussent jamais égaré, abandonné ou trahi ; ils auroient environné son trône, et le rendant en même-temps plus auguste et inaccessible aux atteintes du crime, ils auroient défendu leur Roi de l'abaissement et de l'opprobre où le réduisent chaque jour l'outrageante et douloureuse impuissance de refuser son acquiescement aux malheurs de son peuple et à l'abandon de sa couronne. Mais ces hommes

dispersés auxquels on feroit un crime de se réunir, quoique forts, ne troubleront point l'ordre public ; ils sauront souffrir et se taire tant que leurs malheurs particuliers pourroient paroître le seul motif de leurs démarches ; ils se montreront dès qu'il seront appellés par le vœu de leurs chefs, le péril de leur Patrie ou la juste confiance de leurs Concitoyens.

O vous tous mes compatriotes ! Ouvrez vos yeux et voyez : suspendez un instant la rapidité de votre marche dans une voie qui vous perd, avant de toucher au fond de l'abîme où vous descendez avec cette funeste et aveugle impétuosité, qui séduite par un appas trompeur, s'élance avidement, tombe dans le piége et y trouve la mort ; regardez un moment en arrière : un seul coup d'œil, si c'est la vérité qu'il cherche, peut suffire pour vous éclairer : négligerez-vous un conseil qui ne peut être perfide ? Je ne vous demande pas de me croire ni de me suivre, mais bien de me juger. Deux routes se présentoient à vous ; l'une facile et unie, que chacun vous eût applanie, où tous les intérêts eussent marché de concert, où nul obstable ne s'offroit, et dont le but étoit la félicité générale ; nous y courions tous,

c'étoit celle que les Sages avoient connue et qu'ils avoient indiquée : vous vous en êtes laissé détourner ; vous avez choisi, ou plutôt, l'on vous a poussés dans un chemin affreux que vous avez couvert de sang et de débris, dont l'aspect va vous paroître bien éffrayant ! Mais c'est une vue salutaire : considérez la hauteur d'où vous êtes partis et la grandeur de votre chûte ; voyez l'époque glorieuse que vous avez passée, le bonheur facile que vous aviez sous la main, et qu'en quelque manière vous avez franchi : ne vous dissimulez pas les difficultés du retour, mais sur-tout le danger des retards et le prix du tems. Que cependant les bons citoyens se gardent de désespérer de la chose publique, ce seroit-là le dernier terme de nos maux et l'Etat seroit infailliblement dissous : un découragement si coupable nous livreroit, sans espoir, à la seule et fatale activité des monstres qui vous ont égarés et ensanglantés ; leurs vœux cruels et secrets seroient accomplis ; la Monarchie seroit anéantie, vous seriez tous leurs victimes, et eux seuls triompheroient, les barbares ! . . . .

Non, et s'il est vrai que tout se perd, tout n'est point encore perdu : il est tems, sans doute, il est tems que toutes les mains géné-

reuses viennent étayer ou reconstruire l'édifice de leur Patrie qui s'écroule; mais le courage et la force de l'union peuvent encore suffire. Que personne ne s'exempte ou ne se cache; que tous s'efforcent d'éclairer le peuple, de pardonner et de guérir sa défiance, de démasquer, de confondre, et même de combattre les séducteurs pervers qui l'égarent pour le trahir; et qu'enfin, chacun se dise, qu'en de pareilles circonstances, ce n'est point la tête enveloppée de son manteau, et l'inondant de ses larmes, qu'un Citoyen doit mourir : c'est sur son siége que peut périr un Magistrat; au pied du trône, sur un rempart ou comme Des-illes, tout Gentilhomme; et un prêtre, à l'autel, s'il le faut.

Je suis bien convaincu qu'il n'est pas un Français, un de ceux au moins qui ayant conservé quelqu'idée de l'honneur, joignent au véritable patriotisme l'amour sincere du bien public, qui après avoir médité de sang-froid sur tous les objets de réforme ou de réglement dont je viens de tracer un canevas imparfait, n'en préférât l'accomplissement à tout ce qui existe aujourd'hui, et à tout ce que de pareilles bases peuvent entretenir d'espérances raisonnables pour l'avenir. Je suis sûr que s'il

étoit possible de recueillir individuellement, l'opinion de tous les Citoyens sur cette proposition, elle seroit adoptée par la grande majorité. Eh bien ! c'est à vous tous François que je m'adresse ! C'est à vous qui aimez votre Patrie comme votre Religion & votre Roi ! A vous qui êtes dignes d'abord de la sauver, et ensuite de l'illustrer ! A vous tous enfin, dont la douleur, les regrets, l'incertitude ou la terreur, sont aujourd'hui le seul partage ! Que dans toutes les parties de la France tous ceux qui, renonçant à leurs erreurs ou à leur silence, seront frappés de la vérité, se levent au même instant, et ils se trouveront innombrables : trop long-temps divisés, alors il sauront s'unir : tout trembleroit devant eux s'ils vouloient être craints ; mais ils voudront pardonner ; & dans ce moment sublime, qui sera vraiment le cri de la Liberté, ils jureront tous ensemble, non de maintenir une Constitution absurde, mais de consacrer leurs propres, leurs premiers vœux, et de réaliser toutes les espérances que d'abord ils avoient conçues.

Quest-ce que les Représentans de la Nation ont fait pour elle ?

Il faut cependant que j'essaye de reprendre

la tâche que je me suis imposée ; que je m'efforce d'ajouter au tableau de nos fautes, et du passé, celui de nos maux et de l'avenir, et qu'éloignant mon imagination d'une pensée et d'un espoir qui séduiroient mon cœur, je tâche de peindre comme je me le suis proposé, LES MAUX QUI SONT RÉSULTÉS OU RÉSULTEROIENT NÉCESSAIREMENT DES OPÉRATIONS de ceux qui ne dûrent jamais être que nos Représentans, les organes de nos volontés, qui cependant se sont faits nos maîtres.

Cet examen sera, sans doute, bien loin d'être complet ; tout dire, et comme il le faudroit, seroit certainement au-dessus de mes forces et même de mon courage ; chacun en me lisant pourra y ajouter ses idées et remplir mes lacunes ; mais au moins si je ne dis pas tout, je ne dirai que ce que je crois, et ne chercherai point à tromper : quoique bien souvent ému, j'éloignerai de moi tous les sentimens qui égarent ; l'intérêt particulier, les préventions d'Etat, ou le fanatisme d'aucun parti ne me prêteront ni leurs opinions ni leur langage. Par pitié même pour moi, je ne serai pas exagéré, car je serois aussi trop malheureux, si mon imagination ajoutoit encore à mes yeux aux maux de ma Patrie ! Enfin je veux être calme afin

de mieux voir, et aussi pour être mieux entendu (1).

Certainement le plus grand malheur de la Révolution que la France subit, c'est qu'un de ses premiers moyens, son premier ressort, ait été l'accélération de la perte des mœurs du peuple, et l'avilissement des opinions religieuses dans une classe où rien ne peut en suppléer l'heureux effet ; car l'honneur, ce sentiment élevé, mais factice, qui d'ailleurs n'est point une vertu, ne sauroit suffire lorsqu'il est si souvent en opposition avec l'intérêt et les besoins impérieux du pauvre. La Religion est pour les malheureux, sur-tout, un aide et un encourage- Perte des Mœurs.

---

(1) Je ne saurois trop conseiller aux amis de la vérité et de la modération la lecture de deux Ouvrages, l'un *de la position actuelle de la France*, par M. Grossin de Bouville, Député du Bailliage de Caux ; l'autre, *Opinion sur la nouvelle Constitution*, par M. de Rully, député à l'Assemblée Nationale. Je n'ai pas l'honneur de connoître ces Messieurs, mais la loyauté, la noblesse et l'amour de leur Pays, qui se peigne dans leurs écrits, me l'ont fait vivement désirer ; ils ont bien mieux dit que moi, mais je mettrai toujours ma gloire à avoir pensé comme eux.

ment si puissant ! Ses espérances sont si consolantes pour eux, qu'il est en même-temps bien cruel et bien impolitique de leur ôter ce soutien, et de les réduire parconséquent à l'inévitable alternative du désespoir, ou de la chûte.

Mais on vouloit détruire le clergé, quelques-uns même la religion, d'autres seulement la changer : pour remplir ces trois objets, les mêmes moyens ont réussi ; rendre le Clergé méprisable, faire entendre au peuple qu'il lui étoit extrêmement onéreux, allumer tout-à-la-fois la haine et la cupidité : de plus, comme ce peuple est naturellement trop simple pour être subtil, et que confondant toujours les choses avec les personnes, il n'eût point séparé son attachement aux principes, au culte et à la morale, de celui qu'il portoit aux ministres, il a fallu diminuer à ses yeux l'importance de leurs enseignemens ; on l'a fait, et avec un tel succès, qu'aujourd'hui la proposition d'abroger absolument la religion et d'exterminer ses ministres, qui il y a deux ans eût soulevé tous les esprits, trouveroit dans la multitude infiniment de suffrages. Et qui en pourroit douter, lorsque déjà le régicide est préconisé, proposé ouvertement, et que des mo-

tions aussi sanguinaires, aussi sacriléges, faites publiquement dans Paris, ont été applaudies de plusieurs, et écoutées par la foule avec indifférence, ou du moins sans indignation manifeste ?

On vouloit aussi abolir la magistrature ; le peuple la respectoit et l'auroit défendue; il falloit le rendre coupable pour la lui faire craindre; il falloit le porter au crime, afin que le besoin de l'impunité le rendît l'ennemi de la justice! C'est ainsi que les auteurs de la révolution ont fait de la corruption la base de leurs succès; ils ont corrompu ou détruit tout ce qu'ils ont craint, et malheureusement ils ont craint tout ce qu'il falloit respecter. S'il étoit nécessaire de prouver encore par des exemples une aussi triste vérité, je citerois l'armée, et celui-là est bien frappant; j'inviterois mes lecteurs à suivre dans ses détails l'influence de la révolution sur l'esprit de la multitude : les effets témoigneront tous de la cause, et le résultat de cet examen ne nous montrera sûrement les hommes ni meilleurs ni plus vertueux qu'auparavant.

Tous les liens de la subordination et de l'obéissance sont rompus; ces fondemens, sur lesquels repose tout l'édifice social, que les

loix peuvent bien commander, mais que les mœurs seules inspirent, sont même discrédités : la subordination semble un outrage, et l'obéissance est assimilée à l'esclavage. Nulle autorité n'est respectée, toutes sont méconnues ou insultées, celle du Monarque, des loix, de la raison, du tems, de l'expérience, de la nature même ! Car jamais celle des pères fût-elle moins honorée ? Leurs conseils, leurs exemples moins suivis ? De quelle vertu cependant osera-t-on se vanter si le respect filial est omis ? Quel est celui qui arrêtera l'imprécation lancée contre les infracteurs d'une si sainte Loi ? Et quelle propriété sera sacrée si les droits paternels sont violés ? Telle est donc notre situation, que tout ce qui maintient l'ordre dans la société, tout ce qui annonce ou garantit les vertus d'un peuple a disparu parmi nous. L'honneur et la probité se cachent ou se taisent ; le vice seul est applaudi, se montre aux premiers rangs, et s'il est en ce moment une profession utile à exercer, ce n'est certainement pas celle d'honnête-homme.

La Révolution s'est aidée de tous les crimes et les a tous enhardis par l'impunité qui n'est qu'un piége tendu à l'innocence afin de la perdre ; car pour le peuple elle est une sorte

d'encouragement au mal ; il ne juge le plus souvent des choses que par leurs suites ; il doit croire aisément que ce qui n'est pas réprimé est bien ; et c'est alors qu'il devient en quelque manière innocemment coupable. Le succès, qui à ses yeux excuse ou légitime tout, a fait de la force un droit, et de tous les autres droits un tort ; les violences sont des raisons, et la justice est sans pouvoir ; il faut se faire craindre ou souffrir ce qui pour les ames délicates n'est pas même une alternative, car être craint c'est encore souffrir.

Les terreurs et la défiance universellement semées, ont été un autre moyen de corrompre le peuple en abusant de sa crédulité ; ça été la cause de ses fureurs et de ses forfaits, qu'il a cru n'être que des vengeances. Il semble que la générosité, la douceur, l'humanité, qui toujours avoient caractérisé les Français, ayent été considérés comme un obtacle qu'il falloit écarter ; la plupart de ces hommes qui ont tout changé étoient flétris dans l'opinion publique ; ils n'avoient en partage que le mépris qu'ils avoient mérité ; ils ne pouvoient avoir de partisans qu'autant qu'ils auroient de complices ; ne pouvant se donner des vertus, ils ont voulu nous en ôter ; et afin de nous rapprocher d'eux, ils ont cherché à

nous dépouiller de nos qualités pour nous revêtir de leurs vices ; ils conspirent aujourd'hui pour remettre le sceptre entre les mains du peuple, et s'efforcent de l'en rendre indigne. Quelle étrange et malveillante idée est donc la leur ? Et devons-nous les accuser de démence, d'absurdité, de trahison, ou bien plutôt de tous les trois ensemble ? Car si leur projet n'étoit pas de détruire la France au lieu de la régénérer, ne seroit-il pas, tout-à-la-fois, horrible et contradictoire, lorsque l'on établit un gouvernement populaire par des Loix et une Constitution nouvelles, de pervertir, de dépraver les mœurs d'un peuple que l'on déclare souverain; de l'exciter aux désordres, aux excès, à la plus barbare cruauté ; de le corrompre encore par les plus basses flatteries, et de lui donner ensemble tous les vices que l'on pourroit craindre dans un Roi, mais que l'on n'y trouveroit jamais réunis ? Enfin, indépendamment de tout ce qui repousse l'idée d'une Constitution démocratique pour l'Empire Français, n'est-ce pas insulter aux mânes de Montesquieu et à la raison de tous les siécles, que de prétendre fonder une démocratie sur la corruption des mœurs, tandis que la vertu est un besoin dans un gouvernement populaire,

qu'elle seule en est le principe, et que sans elle son existence seroit impossible ?

Mais on me dira peut-être, (car c'eſt ici l'eſpoir de pluſieurs,) que ces malheurs dont je m'alarme, ne seront que passagers; qu'ils sont l'effet inévitable & momentané d'une grande réforme dans l'Etat; qu'enfin nos maux actuels sont le prix nécessaire dont il falloit racheter nos fautes paſſées & payer notre bonheur futur. Ah ! je ne m'étonne pas qu'un tel eſpoir conſole ceux qui l'ont; mais ce que je ne puis comprendre, c'eſt comment ils peuvent l'avoir : quels présages, ou quels ſignes heureux pourroient faire comparer la révolution à un de ces vents quelquefois impétueux, mais toujours ſalutaires, qui dispersent les nuées, préviennent les orages & assurent les beaux jours ? Ne porte-t-elle pas plutôt tous les caractères de ces ouragans qui ne ſoufflent que pour détruire, qui amoncèlent les nuages, n'apportent que des tempêtes & ſemblent mettre en deuil la nature ? Un changement heureux eût été celui qui nous eût demandé des vertus au lieu de favoriser nos vices : s'il eût exigé des sacrifices, ce n'auroit pas été celui de notre honneur & de notre gloire, mais bien plutôt,

ceux que l'honneur, la gloire, la magnanimité & l'amour du bien commandent. A quel prix alors auroit-on pu mettre le bonheur public, qu'il n'eût été offert aussitôt ? Et qui est-ce qui auroit regretté sa vie, sa fortune ou son repos s'ils avoient été démandés au véritable nom de la patrie ? Mais ce nom, invoqué par des bouches impures, a perdu toute son efficacité ; il n'a produit ni héroisme, ni vertus. C'est au nom du patriotisme & pour sauver l'Etat, que l'on a demandé une contribution volontaire du quart des revenus ; mais l'honneur a méconnu la voix qui l'appelloit, & il a fallu employer la contrainte ; nommerons-nous courage ce vain bruit d'armes dont retentit la France, & ce désir de répandre le sang qui n'est encore épuré ni éprouvé par aucun péril ? Toutes les institutions des hommes ne participent-elles pas de ce qu'ils sont eux-mêmes ? Et quelle révolution peut être utile, si elle ne nous rend meilleurs ? Est-ce donc pour qu'ils fassent ou veuillent de bonnes loix, que l'on rend les hommes mauvais ? Est-ce pour les rendre justes, qu'on leur donne l'exemple de l'usurpation & de l'injustice ? Est-ce pour les rendre religieux qu'on leur montre tant d'indifférence, au-

moins pour la religion, qu'on persécute ses ministres & qu'on laisse profaner ses temples ? Est-ce pour qu'ils soient courageux, qu'on les excite à attaquer les foibles, à répandre le sang comme des bourreaux ? Est-ce enfin pour qu'ils soient grands, généreux, humains, qu'on les rend défians & cruels, qu'on leur vante la délation & qu'on encourage les bassesses ? La perte des mœurs, ne peut être un mal passager ; on n'a jamais vu aucun peuple se corrompre & ensuite revenir à la vertu ; ce n'eſt pas ainſi que l'on peut aller au bien par le mal ; la vertu eſt comme la tradition, si elle s'interrompt, elle se perd, elle ne rentre point dans les cœurs ; elle y naît, s'y maintient ; mais si elle en sort, c'est pour toujours.

Si donc il arrivoit que le malheureux sort d'un peuple voulût, qu'égaré par les exemples ou les conſeils perfides de ceux qu'il auroit choisis pour guides, il cessât un instant d'être tout-à-la-fois bon & juſte, religieux, courageux, grand, généreux & humain, comment, sans tout cela, pourroit-il être heureux ? Est-ce alors auſſi qu'il le faudroit rendre libre ? Libre & corrompu ! Quelle se-

roit donc cette liberté, sinon celle de mal faire? S'il étoit libre dans ses volontés, il voudroit le mal; s'il l'étoit dans ses actions, il le feroit: et si au milieu de ce peuple il existoit quelques hommes vertueux, combien leur sort seroit à plaindre, car eux seuls n'abusant pas de leur liberté, ne sauroient en jouir; elle seroit restreinte ou anéantie par celle du plus grand nombre; leur état ne différeroit pas de la servitude, les plus forts feroient la loi, & eux seroient les plus foibles: opprimés par la multitude ils auroient seulement vu s'augmenter le nombre de leurs tyrans; & dans une même société, le défaut & l'excès de la liberté, en offriroient tous les inconvéniens, sans qu'on en connût les avantages: l'anarchie seroit toujours le partage & la peine des oppresseurs; tandis que le despotisme le plus cruel, celui de l'anarchie même, réduiroit leurs victimes à se cacher ou à fuir: [a] car

[a] Il seroit bien utile que des idées justes sur la liberté succédassent enfin à ce desir sans bornes qui ne s'effraye d'aucun excès, ne s'arrête à aucune mesure & dont le résultat seroit diamétralement contraire à l'objet. La liberté absolue, est pour chaque homme le droit de suivre toutes ses volontés;

l'inévitable effet des longs désordres, qui est encore la cause qui les perpétue, c'est que les

dès-lors il n'auroit point d'autre loi; voilà la véritable liberté, et voilà, lorsqu'on en parle au peuple, celle que toujours il préfère et se donne. Il eſt cependant bien vrai que les hommes ne sauroient en jouir dans toute sa plénitude, qu'en retournant dans les bois pour y vivre seuls; car s'ils apportoient dans la société le désir d'être aussi libres, toutes les volontés ne pouvant être la même, il faudroit nécessairement que les unes cédassent aux autres; d'abord la liberté seroit anéantie pour les plus foibles, et la force devenant l'unique garant de la liberté, le plus fort seroit bientôt le seul libre: voilà le despotisme. Donc un despote est le seul homme qui dans la société, puisse avoir toute sa liberté; et la conséquence définitive et nécessaire de la liberté absolue, c'eſt l'esclavage de tous. N'est-il pas évident que c'est pour nous amener là plus sûrement, que l'on pend ou que l'on égorge tous ceux qui crient qu'il n'y faut pas aller? Cependant malheur au peuple qui ne permettra pas qu'on lui dise que quoique la liberté ennoblisse les caractères, élève le génie, et soit pour les nations une source de grandeur et de gloire, elle ne seroit rien pour leur bonheur et deviendroit même leur fléau, si de sages limites ne restreignoient tellement la liberté de chacun en faveur de celle de tous, que jamais perſonne, ne pût en vertu de sa volonté, contrarier celle d'au-

hommes modérés, les plus gens de bien, les meilleurs citoyens, ceux dont les mœurs sont douces et restent pures, qui aiment et font aimer la paix, qui ont enfin et qui propagent les vertus les plus propres au bonheur des sociétés; ceux-là, dis-je, s'éloignent alors de toutes les affaires; se retirent de l'administration; refusent ou abdiquent toutes les places; et sachant apprécier les hommages d'un peuple effervescent, qui juge presque toujours les hommes sur leurs dehors et leurs paroles, au lieu de les juger par leurs actions et d'après leurs intérêts, ils savent leur préférer le repos et l'oubli; ils laissent courir les hasards aux ambitieux, aux intriguans et aux fourbes, chez qui la présomption, l'audace, le génie même aussi, développe quelquefois de grands talens, des qualités brillantes qui s'allient à de grands vices et ne laissent pas que de séduire; tandis que cependant, ce sont les

---

cun autre, et que toutes les libertés particulières déposées en quelque manière, dans les mains de la loi, elle seule en réglât, permît, ou prohibât l'exercice. C'est un point trop important pour qu'il puisse rester vague; et les hommes en société doivent avoir leur liberté écrite dans le livre de leurs loix.

hommes modérés qui gouvernent le mieux; parce que sachant également se garantir de tous les écarts, et s'éloigner de tous les excès, ils réussissent mieux que personne, à maintenir cette tranquillité et cet accord, sans lesquels il ne peut y avoir de bonheur pour le peuple, ni de durée pour les empires.

Et quelle voix osera s'élever au milieu des calamités de tous genres, pours appeller les auteurs de cette révolution, les amis, les bienfaiteurs du peuple ? Car c'est sous ces titres imposans et imposteurs qu'ils se proclament eux-mêmes et qu'ils espèrent passer à la postérité. Ah ! sans-doute, leurs noms synonymes d'une injure, iront à la postérité, mais c'est le mépris et l'indignation publique qui les y porteront.

Voyons ce qu'ils ont fait encore et nous saurons bientôt ce qu'ils méritent.

Qu'ont-ils fait pour le peuple, en le rendant si fort contre un gouvernement qu'ils rendent si foible, en lui attribuant non seulement le droit, mais encore l'exercice de la souveraineté ? Est-ce bien pour son bonheur que l'affranchissant de toute subordination, ils lui ont donné l'autorité de tout faire, Puissance populaire.

et l'ont nommé roi ? Le pouvoir même en la main des rois a-t-il jamais dû être considéré comme un instrument de félicité ? N'étoit-ce pas une charge immense ? Et cependant, ils avoient leur dédommagement ; la gloire étoit leur salaire ; d'ailleurs, si l'on peut le dire ainsi, gouverner étoit la besogne des rois, ils n'avoient que cela à faire ; mais le peuple dont les travaux font l'aliment ; dont l'assiduité fait la richesse ; pour qui les affaires publiques vont toujours bien lorsqu'il vit tranquille et qu'il gagne ; dont le tems enfin est si précieux, que sa subsistance dépend souvent de l'emploi qu'il en fait, sera-t-il plus heureux, lorsque continuellement occupé de politique, fatigué par les brigues, distrait de ses propres affaires, perdant également son tems dans des conseils ou des élections perpétuelles, toujours forcé d'opter entre diverses factions, qui toutes diront être de son parti et le plus souvent trahiront ses intérêts en faveur des leurs ; sans-cesse obligé de donner son avis sur des objets hors de la portée de ses connoissances et sur lesquels il ne sauroit se former une opinion ; sera-t-il, dis-je, plus heureux ? Et ne regrettera-t-il pas le tems où les orages grondoient audessus

de lui sans le menacer ; où l'ambition et les cabales des Grands étoient pour lui un spectacle qui quelquefois l'amusoit et jamais ne troubloit sa tranquillité ? Tandis qu'aujourd'hui éternellement jaloux d'une autorité funeste à son repos, il sera également tourmenté de la crainte de la perdre et de l'embarras de l'exercer ; nécessairement contraint à la confier, mais toujours incertain de l'avoir bien placée ; jouet de sa défiance et aussi de sa crédulité ; pour ne point se donner de maître il en changera continuellement, et au lieu de trouver des guides et des conseils fidèles, il n'aura que des complaisans et des flatteurs ; ses qualités même, sa bonne foi, serviront à le mieux tromper ; alternativement présomptueux et craintif, avare et prodigue de sa confiance ; tant de soins, de tourmens et d'agitations, amenant successivement l'oubli du travail, la misère et la dépopulation, du sein même de sa puissance, feront naître son infortune : et si pour dernière ressource, il cherche à vendre ses suffrages, il saura bientôt qu'on ne les achete, que pour acquérir le droit de l'opprimer.

Anéantissement de la royauté.

Qu'ont-ils donc fait pour ce peuple, en lui ôtant son roi ? Car s'il est impossible de se dissimuler l'affreuse vérité de ce fait, à quoi serviroit-il de le taire? L'attentat est consommé; et ce n'est plus un projet, il est exécuté: et si Louis XVI vit encore, Louis XVI n'est plus roi : ils ne l'ont pas seulement détrôné ; ils ont encore renversé le trône où il étoit assis ; et tout ce qui reste de Français, s'il désespéroient de le relever, n'ont qu'à pleurer sur ses debris : car leur douleur doit être profonde s'ils écoutent ce sentiment, qui fit tant de sujets fidèles et heureux ; [a] qui fut toujours si cher à la nation, qu'elle sembloit avoir fait de l'amour de ses rois une de ses prérogatives et un titre de sa gloire aux yeux des autres peuples ; qui enfin, pendant quatorze cens ans soutint la monarchie, et dans les tems les plus désastreux, aux époques les plus malheureuses de notre histoire, fut l'ancre qui sauva du naufrage, et finit par réunir tous les esprits, parce qu'il regnoit dans tous les cœurs. Mais, qu'ils s'affligent aussi ceux qui auroient oublié leurs devoirs et ne s'occuperoient que de leur

---

[a] Heureux tant qu'ils furent fidèles, quelle leçon!

intérêt ; qu'ils s'affligent, car ils ont perdu le seul garant de leur tranquillité : qu'ils reconnoissent ce qu'une si funeste expérience nous apprend, que le plus malheureux de tous les peuples est celui, qui se soustrait à l'autorité légitime et ne reconnoît pour chefs, que ceux qui lui obéissent : que plus les empires sont vastes, plus doit être énergique et uniforme le pouvoir qui les gouverne : que parconséquent l'unité de chef est un besoin pour un grand peuple : mais que ce chef n'est point un maître ; que si son autorité doit être absolue, elle ne doit point être arbitraire ; car c'est par l'abus des mots les plus insidieux que l'on ose assimiler un monarque à un despote, et que l'on s'autorise à haïr les rois, parce que l'on aime la liberté......... Peut-on aimer la liberté, et en même tems ne pas aimer l'ordre ? Et ne faut-il pas une autorité qui le maintienne au milieu d'un peuple libre afin qu'il ne cesse pas de l'être ? Eh bien, cette puissance tutélaire, c'est celle d'un roi, et elle ne peut être celle d'aucun autre, si ce peuple est nombreux. Et pour apprendre ce qu'est cette suprême magistrature à ces hommes qui ne connoissent que la servitude ou la licence, et sont également faits pour aimer les deux, je

dirai qu'un roi est celui que la loi d'abord et la naissance ensuite, en vertu de la loi, a préposé sur tous, pour les commander en son nom ; celui qui ne doit obéir à personne, mais qui obéit à elle ; celui, à qui nul ne peut désobéir, et auquel tous peuvent résister, de cette manière, que la loi regnant également sur la tête des sujets et sur celle du roi, elle soit dans les mains de celui-ci, l'épée avec laquelle il frappe, et dans celles de ceux-là, le bouclier avec lequel ils parent ; ensorte, qu'ils soient entr'eux libres de se servir, et empêchés de se nuire. Voilà le chef nécessaire au bonheur des Français ; voilà celui que leur avoit donné la véritable et ancienne constitution du royaume ; celui seul qui peut être la sauve-garde de tous leurs droits, de leur honneur, de leurs propriétés, de la paix intérieure et de leur liberté. Or je le demande, l'homme à qui tant de devoirs sont imposés, pourroit-il les remplir s'il n'avoit une grande puissance ? Et dira-t-on qu'elle est donnée au roi que l'on nous fait, si encore l'on en laisse subsister le nom ?

Mais seroit-il donc possible qu'une erreur déjà si longue et si fatale durât toujours, et

que dans l'objet même de leurs plus chères affections, les Français prissent l'ombre pour la réalité? Ne voyent-ils point que si l'on a conservé au Monarque son titre, ce n'est qu'afin d'insulter impunément chaque jour à une dignité sans pouvoir? Et après l'avoir rendue inutile en la rendant étrangère à toutes les parties de la Constitution, achever de réaliser son impuissance par le mépris où elle tomberoit? De sorte que l'opinion habilement ménagée, et l'indifférence du peuple adroitement provoquée, bientôt le décret qui l'abrogeroit ne seroit considéré que comme une épargne, et sans faire plus de sensation qu'une loi bursale, pourroit être applaudi comme une excellente opération de finance (1).

L'existence de ce plan odieux n'est pas simplement une hypothèse hasardée, elle se démontre par les faits, et si les vices comme les vertus ne devoient pas s'opposer également à la durée d'une Constitution d'ailleurs absurde,

---

(1) Déjà l'on a pu lire dans le Palais-Royal une affiche portant, VINGT-CINQ MILLIONS A GAGNER SI...... ma plume se refuse à le dire le comment; mais cent autres ont exprimé plus clairement encore cet effroyable vœu.

et qui porte ainsi en elle-même, plus que rien, le germe de sa chûte, tel seroit le résultat affreux des opérations ou des complots de la plus grande partie de ceux auxquels l'honneur, leurs sermens et leurs devoirs faisoient une inviolable Loi de remplir fidélement les vœux de leurs commettans, et de s'occuper uniquement de leur gloire et de leur bonheur!

En effet, qu'est-ce que le Roi dans la Constitution nouvelle? Rien autre chose qu'un défaut, ou si l'on veut, un rouage brisé, demeuré sans objet, que l'on semble avoir oublié d'ôter, et que pour être conséquent, il faudroit retrancher; car il est de principe que ce qui est inutile dans un Gouvernement, est nuisible; or malgré l'artificieuse attention que l'on a eue de mettre le nom du Roi à la tête de presque toutes les parties de la Législation, il n'en est pas moins évident qu'il est étranger à la marche de chacune d'elles, et qu'il n'y occupe, en quelque manière, qu'une place d'honoraire.

D'abord on l'a bien soigneusement dépouillé de toute coopération à la formation des Loix, de sorte que si *tous les Citoyens doivent y concourir* (1), il seroit le seul dans le royaume

(1) Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Art. VI.

privé de ce droit, et qui même pût être censé ne les avoir pas consenties : lors donc que l'on dit d'une Loi qu'elle est l'expression de la volonté générale, on pourroit souvent ajouter, hors celle du Roi. Et tandis que l'on a reconnu que le premier droit des hommes libres étoit de se choisir leurs supérieurs, et de s'y soumettre volontairement, le Roi seul en recevroit un forcément, et lui obéiroit malgré lui. Que l'on ne croye pas me démentir en alléguant une *sanction*, qui n'est qu'une signature, et un *veto* qui n'est qu'un délai, dont tout l'effet est de permettre à l'opposition de se manifester afin que la contrainte soit plus dure et plus humiliante, lorsque l'acquiescement devient forcé.

Le Roi n'est donc que le Proclamateur, le Héraut qui publie la Loi ou le Greffier qui signe et copie ; privé de toute influence, son mérite ne peut consister que dans la fidélité de sa transcription. Ses Ministres sont exclus de l'Assemblée, et par eux, ni autrement, il ne peut pas même, comme le dernier de ses sujets, proposer ou communiquer des projets. S'il étoit reconnu que les Rois sont les ennemis des hommes, on pourroit les exterminer; mais je ne crois pas qu'il fût possible de leur témoigner une défiance plus insultante, de les asservir

davantage, et de mettre une plus grande distance entre leurs volontés et la Loi.

La justice fut toujours considérée comme la première dette du Trône et le plus noble attribut de la Royauté ; son Administration même est une partie du pouvoir exécutif, puisque le maintien et l'observation des Loix, sont l'objet de la surveillance et des Arrêts que les Tribunaux n'exercent ou ne prononcent qu'à la place du Roi : cependant, par la plus incroyable des nouveautés, le Monarque compté pour rien dans l'ordre judiciaire, non-feulemen ne pourra pas choisir ses Représentans, mais même il ne conservera aucune autorité sur eux ; et réduit au contraire aux fonctions d'un subordonné, il sera tenu uniquement de faire exécuter leurs décisions.

Enfin si auprès des Loix et de la Justice on a feint de craindre l'influence de l'autorité Royale, de quel prétexte se couvrira-t-on pour s'excuser de l'avoir anéantie dans l'armée, qui ne peut exister que pour le malheur de la Patrie si elle n'est soumise à un pouvoir unique et absolu? Cependant l'indépendance & la liberté sont constitutionnellement décrétées pour elle : ce n est pas le Roi qui nomme aux emplois, l'âge et l'ordre du tableau en disposent

presqu'uniquement : ce n'est pas le Roi qui en régle ou distribue la solde ; ce n'est pas lui qui fixe la force, la composition des différents corps, non plus que leur distribution et leurs séjours ; leur marche même peut être arrêtée par la réquisition des quarante et quelques mille Municipalités ; et l'on veut encore lui défendre de pouvoir jamais se montrer à sa tête ! (1)

Et si dans ce moment on semble enfin s'occupper de rendre à l'autorité Royale quelque pouvoir dans l'Administration générale du Royaume ; (2) ce désir n'est-il pas pour le plus grand nombre, le masque sous lequel ils cachent l'espoir qu'ils ont de la compromettre, et le projet de la faire échouer contre l'indépendance accordée aux Municipalités, Districts et Départemens, ou qu'ils se sont arrogée de la même manière que l'Assemblée s'est réservé l'entière destination des deniers publics et la distribution des récompenses pécuniaires ou des marques d'honneur ?

---

(1) La motion en a été faite par M. de Beauharnois, le cadet, et ajournée.

(2) On jugera aisément que ceci étoit écrit avant les cruels événemens qui viennent de se passer.

Ainsi depuis près de deux ans la Royauté est éclipsée, et paroît menacée d'une disparution totale ; vainement dans toute la France chercheroit-on son Roi, on n'y trouveroit qu'un captif, puisqu'il est entouré de gardes dont le choix ni le nombre ne sont plus à sa disposition, et qui même se sont d'abord armés contre lui.

Peut-être retrouveroit-on au dehors le Monarque que l'on auroit inutilement cherché dans le Royaume, si on l'avoit revêtu d'un caractère imposant auprès des Nations Etrangères; s'il avoit une puissance qui inspirât ou pût attirer le respect et la crainte; n'étant point le Chef de l'état, il pourroit encore en être l'égide ; mais non, d'abord cela seroit contradictoire : celui qui dans sa place même est avili, ne sauroit être redouté nulle part ; d'ailleurs le droit de la paix et de la guerre lui est ôté; il ne peut conclure aucun traité ; il n'est aux yeux des autres peuples qu'une sorte de Représentant sans pouvoirs ; ses envoyés, sans mission pour rien statuer, pourroient n'être regardés que comme des espions ou de dangereux émissaires : et comment seroit-il considéré celui dont les volontés sont étrangères ou inutiles, toutes les décisions ?

Voilà comme une monstrueuse République s'éléve sur les ruines et sous le masque de la Monarchie ; on traite de superstition le salutaire et saint respect des peuples pour leur Prince ; on redoute les effets de cette antique vénération que l'on travaille à détruire : et lorsque la Royauté est anéantie, puisqu'elle est dépouillée de tous ses droits et de ses attributs, on essaye de leur cacher l'affreuse vérité de leur perte, en les abusant par une apparence qui accroit encore leurs dangers : car enfin le simulacre d'un Roi, tant qu'il en conserveroit le titre, chercheroit sans doute à en acquérir les droits : ce que la Loi lui auroit injustement refusé, il s'efforceroit de ne le devoir qu'à lui-même en s'élevant au-dessus d'elle : au lieu d'être le soutien de la Liberté, il en deviendroit l'ennemi : il la menaceroit toujours sans pouvoir la servir ; et cherchant à s'affranchir d'une dépendance forcée, pour sortir de sa nullité, il ameneroit le Despotisme. Tels sont les malheurs et aussi le péril qu'il faut dénoncer au peuple : fait pour aimer ses Rois, qui l'aimèrent toujours, il lui en faut un, et il n'en a point : il ne doit point être trompé dans son amour, ni trahi par une illusion : il y va de son bonheur, c'est son père qu'il a perdu, et si la

France est orpheline elle doit être en deuil et non dupe d'une effigie.

Ah ! que l'on me permette ici une plainte, et qu'on me pardonne ma tristesse ! Je suis accablé de mon sujet : qu'il est cruel de se nourrir ainsi de sa douleur, de ne s'occuper de sa patrie que pour en déplorer les désastres ; et de ne suivre les opérations des représentants du peuple, que pour y reconnoître la seule cause de ses malheurs ! Puissé-je trouver ma consolation dans l'estime de mes concitoyens ; et mon travail sera payé, si je préserve de la contagion, ou ramène de l'erreur un seul d'entr'eux.

Formation des loix.

Ainsi que la rapidité est essentiellement nécessaire au pouvoir exécutif, la lenteur l'est au pouvoir législatif : l'exécution doit être prompte ; les loix doivent sur-tout être bonnes ; l'une ne doit pas être arrêtée ; les autres, doivent être débattues et mûries : c'est pour cela qu'il faut que le premier réside dans une seule main, et que le second soit divisé : cependant, c'est dans une chambre unique qu'est concentré le pouvoir législatif absolu ; ou pour mieux dire la souveraineté toute entière ; car, si l'assemblée a envahi la royauté, ses comités ont envahi le ministère, et l'on peut dire que son existence

annullant

pouvoir exécutif, puisque c'est elle qui ordonne, ni pouvoir judiciaire, puisqu'elle juge, absout, ou crée des commissions; ni loix, puisqu'elles sont toutes dans ses volontés, et aussi mobiles que les opinions ou les intérêts de ceux qui la dirigent, et de la multitude insensée, quelquefois féroce, qui l'entoure et qui l'effraye. Par cette accumulation monstrueuse de tous les pouvoirs, l'Etat me paroît assimilé à un vaisseau, toutes voiles dehors, sans moyen de les serrer, sans gouvernail, sans ancres, sans boussole, n'ayant, par conséquent, rien de ce qui pourroit rallentir ou diriger sa marche; agité dans tous les sens par les vents dont il deviendroit le jouet, son sort inévitable seroit d'être porté sur toutes les routes, hors la véritable; de n'éviter aucun écueil, et, à peine sorti du port, de s'abymer. Les passions, les talens même des orateurs de l'assemblée, seront les flots qui l'entraîneront; elle n'aura rien au dehors d'elle qui puisse la garantir des impulsions quelquefois irréfléchies de l'éloquence, et des effets de l'enthousiasme qu'elle produit : or, comme les grands objets sont ceux qui exaltent davantage, ce seront sur-tout les résolutions les plus importantes, qui seront inspirées et prises irrévocablement, avec une précipitation

effrayante ; rien qu'une voix pouvant former la majorité, il arrivera que le sort de toute la nation sera fixé par un seul suffrage donné souvent dans un moment d'ivresse. Tandis que les loix doivent être sur-tout, l'ouvrage de la maturité, le fruit de la réflexion, et que tout ce qui les retarde les sert ; car c'est le tems qui les pèse, et si, lorsqu'elles sont mauvaises, c'est l'expérience qui les juge, malheureusement elle ne les rejette que quand le mal est souvent déjà fait.

On dit que les loix doivent être le résultat de l'opinion générale (1), et que, par conséquent, si quelques volontés particuliéres pouvoient retarder ou empêcher l'effet de cette opinion, il n'y auroit plus de liberté. Voilà le grand argument contre la division du pouvoir législatif et les *veto* : mais cet argument n'est, il me semble, qu'une grande erreur ; car, d'abord il faudroit prouver que cette opinion générale est toujours bien interprétée et representée par l'opinion particulière de la majorité de cette chambre unique qui fait la loi ; et en-

(1) *O[illegible]ion généra[illegible]e, volonté géné[illegible]ale*, synonymes chez [illegible], car [illegible]es volontés sont alors evidemment [illegible] opinions.

suite, que les opinions générales doivent toujours devenir des loix : ces deux propositions me paroîssent également fausses ; la première l'est évidemment ; quant à la seconde, sur quelle base plus fragile pourroit-on donc fonder la chose du monde qui a le plus besoin de stabilité ? Si les loix étoient uniquement assises sur l'opinion, elles auroient pour régle ce qu'il y a de plus variable ; et combien de fausses opinions se répandent, durent et s'accréditent ! Elles produiroient donc aussitôt tout autant de mauvaises loix ? Je veux bien croire, j'aime même à me persuader, que le plus grand nombre des hommes est bon ; mais soutiendroit-on qu'il est sage et éclairé ? et, tandis que les annales de l'univers célèbrent si peu de bons législateurs, croirons-nous tout-à-coup en trouver parmi nous une si grande multitude ? Quel est celui qui voudroit, pour sa conduite, n'avoir d'autre principe que l'opinion, et consulteroit tout le monde plutôt que sa raison ? On veut donc donner à l'Etat un guide auquel personne ne se confieroit uniquement ?

S'il est des opinions qui nous éclairent, combien d'autres qui nous abusent ! L'art de bien dire est une séduction qui les propage ; mais ceux qui disent le mieux, sont-ils tou-

jours ceux qui font ou pensent le mieux ? Si l'on a dit que l'opinion étoit la reine du monde, c'est dans le même sens que l'on dit aussi que la mode en est le tyran. Ah ! ce n'est qu'à la longue, que l'opinion publique prend une autorité respectable : c'est le temps qui mûrit les opinions, ce sont celles qui vieillissent que l'on peut prendre pour guide ; mais si elles deviennent plus imposantes, elles sont moins impérieuses ; c'est lorsqu'elles naissent, que par leur nouveauté, elles excitent souvent l'enthousiasme ; c'est alors qu'elles sont dangereuses ; et c'est en ce moment qu'on voudroit en faire des loix ?

Envain chercheroit-on à faire croire que cette universalité de pouvoirs, cette pleine puissance de l'assemblée nationale, dont je m'inquiète, est le produit momentané des circonstances, et qu'aussitôt la Constitution achevée, c'est un abus qui cessera. Voilà comme l'on renvoye l'espérance, lorsque l'on ne peut la fonder ; mais que celle-là est vaine ! Car, comment cet état de choses finira-t-il, si c'est par la constitution même qu'il est établi ? A moins que l'on ne prévoye la chûte entière du systême, ou la dissolution complette du royaume. Qu'est-ce qui balancera l'autorité du corps lé-

gislatif, lorsque la constitution ne lui a point donné de contrepoids ? Le droit même, que l'on prétend ôter aux législatures, de toucher à la constitution, leur sera rendu par la nécessité de suppléer à quelques-unes de ses imperfections, et le vœu des peuples se manifestera certainement pour l'approuver; mais croit-on qu'elles se servent de ce pouvoir pour diminuer leur puissance ? Lorsqu'elles auront un exemple à suivre, et les moyens de retenir l'empire absolu, y mettront-elles des bornes ? Qui est-ce qui redonnera au pouvoir exécutif, l'énergie et les droits nécessaires au maintien de l'ordre et à son existence, lorsque c'est la loi qui l'annulle, lui ôte tous ses moyens, et que ses ministres pourroient être accusés de lèze-nation, s'ils le faisoient être roi ? Que l'on convienne donc avec moi que ni le temps seul, ni la constitution ne sauroient apporter le remède à nos maux; ou le nom françois périra, et il n'en restera aucun qui puisse, par ses vertus, faire oublier à l'univers les crimes de quelques autres; ou bien, un prompt retour à des principes sains, un changement heureux dans l'opinion, détruira l'œuvre de l'erreur, et nous ramenant à la raison, nous

rendra à notre Roi, à la concorde et au bonheur.

Si l'ensemble de la révolution fait naître de tristes réflexions ; ses détails n'en sont pas moins affligeants ; il n'est presqu'aucune innovation qui ne justifie des regrets et des craintes, sans espoir de voir le peuple en devenir plus heureux. Le bien public est le prétexte bannal de tous les maux ; toujours, tous les factieux ont cherché à couvrir de ce voile leurs funestes projets, et jamais les peuples ne se sont lassés d'en être dupes : eh bien ! ce n'est autre chose que l'amour du bien public qui force mes critiques ; c'est-là l'objet de mes sollicitudes ; tout ce qui le feroit, feroit mon bonheur, même aux dépens de tous mes intérêts ; j'y sacrifierois ma vie : on ne sent pas la mort, lorsqu'on la reçoit pour cela.

Cherchons donc encore si ce que l'on a prétendu faire pour l'avantage de tous, peut opérer celui de quelqu'un, et ne soyons pas même sévères pour vouloir être justes.

Traitement du Clergé.

L'église de France étoit riche ; on l'a dépouillée : on a même rendu son existence incertaine, par le risque où ses ministres sont de

manquer de subsistance : la religion étoit encore honorée, et on n'en éprouvoit que de bons effets, car, jamais aucun siècle ne fut moins celui du fanatisme. On ne dissimule pas le projet de l'anéantir, et l'on multiplie et encourage les insultes, afin de diminuer le respect. Quel est celui qui dira que l'irréligion fait le bonheur des peuples ? Et dans quelles mains les richesses seront-elles mieux placées, que dans celles de ceux dont le devoir est de les distribuer aux pauvres ? Combien de force, l'exercice de la charité ne prête-t-il pas aux préceptes de la religion ! Quelle douceur pour les malheureux, d'être soulagés par ceux qui les consolent ! Et quelle efficacité dans les exhortations, lorsqu'elles sont soutenues par les exemples ! Comment le riche se refusera-t-il à la bienfaisance, lorsque celui qui la prêche la pratique ? Toutes les vertus sont bien enseignées, lorsqu'elles sont exercées ; et le nécessiteux ne succombera pas, si celui qui le fortifie peut en même tems le secourir. Sera-ce donc aux pasteurs que l'on ôtera les moyens de soigner leurs brebis ? Eh ! quels seront les loups qui se couvriront de leurs dépouilles pour les dévorer ? Mais, dira-t-on que le clergé riche étoit celui qui ne donnoit pas ? Il ne donnoit

peut-être pas assez, j'en conviens ; cependant, la plupart des bénéficiers riches donnoient beaucoup ; donnoient au moins, plus que ceux à qui leurs biens seront livrés ; et j'en connois plusieurs de ceux même qui passoient pour négliger le plus leurs devoirs, et que je pourrois citer, dont les aumônes étoient immenses : d'ailleurs, feront-ils mieux, lorsqu'ils n'auront plus rien ? Et a-t-on pourvu autrement à rendre les secours plus abondans et plus utiles ? Ah ! que les ministres de la religion puissent toujours être aussi ceux de l'aumône, si l'on veut en doubler l'efficacité, et accréditer les vertus, en même tems que l'on soulage les besoins.

Election des Juges.

C'est au peuple qu'est dévolu le droit d'élire les magistrats et tous les officiers de justice. Il semble d'abord que ce soit là un bienfait ; puisque c'est lui avoir accordé la plus belle des prérogatives du trône ; cependant, indépendamment des inconvéniens généraux de toutes les élections, elles ont encore pour le peuple, celui d'être toujours une occasion de fermentation, de brigues, de séductions et de cabales, par conséquent de corruption ; de lui occasionner une perte de temps immense, qui le dé-

tourne, et finit par le dégoûter de toutes ses professions pour se livrer entièrement à une qui ne rend rien, ou du moins ne devroit rien rendre, car il n'est point de bonne administration, si elle n'est désintéressée, et lorsque l'on sert sa patrie pour de l'argent, on est bien près de la trahir pour de l'argent aussi. D'ailleurs, pour presque tous les hommes, le droit d'élire est encore le droit de diriger, de maîtriser ensuite; et il est rare qu'ils se défendent long-temps de mépriser leurs créatures; les justiciables auroient une autorité bien supérieure à celle des juges; les arrêts pourroient être rendus avec crainte; ils pourroient même être l'effet de la terreur; or, toute influence du peuple sur le magistrat, seroit un grand mal; mais un plus grand malheur encore seroit de ne lui porter aucun respect, ou de lui inspirer de l'effroi; car ce peuple alors, n'auroit plus de frein, et auroit perdu sur-tout, celui qui le protège, sans jamais pouvoir lui nuire, celui des loix, qui elles-mêmes bientôt, ne seroient plus respectées, si leurs ministres et leurs organes cessoient de l'être. La considération est tout, pour le juge; elle le dédommage de l'étude et du travail le plus pénible; elle est sa récompense, son soutien, son garant; car celui qui a mérité

l'estime publique, craint sur toute chose, de la perdre. Le brillant des honneurs, les richesses, une gloire éclatante, ne sont pas le partage ordinaire du magistrat; la considération et le respect des peuples sont le prix de son intégrité, de ses lumiéres et de son application; mais aujourd'hui les hommes de mérite seront prévenus dans la route qu'il faudra prendre pour parvenir, par des hommes plus souples et plus adroits, qu'eux n'ont coutume de l'être, que même ils ne voudroient l'être: tous les gens d'honneur s'éloigneront des tribunaux, ou même, ce qui est plus fâcheux encore, n'y seront pas appelés; on les a vus remplis presque par-tout par la science, la probité, la sagesse et l'intrépidité; on n'y verra plus que la rapine, la partialité, l'ignorance et la peur. Et l'on nous dit que nous serons heureux! et nous le croyons! [1]

---

[1] Je ne suis pas jurisconsulte; je ne porterai aucune opinion sur les changemens faits ou proposés dans notre jurisprudence, les formes de la procédure, l'organisation des tribunaux, ni même l'établissement des jurés; mais je dirai seulement que sur tous ces points, les objections les plus fortes ont été faites, et qu'elles sont restées sans réponse.

L'armée.

On a exposé le royaume à tous les malheurs et à tous les ravages, en cherchant, par tous les moyens possibles, à répandre dans l'armée l'insubordination, la révolte et la corruption : on n'y a que trop réussi, malgré le zèle irréprochable et les efforts souvent héroïques du Corps entier des officiers. L'espoir d'une plus forte solde, juste sans doute, mais qui ne devoit pas être le prix de l'indiscipline et de l'infidélité ; l'appât d'une licencieuse débauche ; l'offre de l'indépendance, et l'or que l'on a répandu, ont presque tout entraîné. Les faits sont manifestes ; la cause, est la crainte qu'une armée fidelle à tous ses devoirs, eût toujours inspirée aux traîtres et aux ennemis de leur patrie ; le résultat, est d'avoir fait naître, dans les soldats, la plus funeste de toutes les pensées, celle de compter l'argent pour beaucoup plus, et l'honneur pour beaucoup moins ; d'avoir avili leurs ames, et déprécié, dans leur esprit, la seule monnoie dont on puisse leur donner assez ; car, à qui proposeroit-on de se faire tuer pour de l'argent ? Et tout l'or du royaume seroit-il le prix d'un seul homme ? La vie ne peut se payer que par la gloire de mourir.

Etat des Finances.

Ce n'est certainement pas la situation des Finances publiques qui annonce un Etat florissant, ni qui peut faire espérer pour ce malheureux peuple le moindre soulagement : loin d'être améliorée, c'est être bien modéré que de ne pas dire qu'elle eſt désespérée. Personne de ceux même qui y seroient le plus intéressés, oseroit-il sur cet article, entreprendre l'apologie de l'assemblée ? Lorsque tout l'accuse, qui la défend ? Qui est-ce qui dément par des preuves, les allégations publiques et un peu imposantes entr'autres d'un ministre des Finances, auquel on ne sauroit peut-être refuser des talens, et dont la conduite devoit être jugée afin de l'absoudre ou de le flétrir, avant de le blâmer. Il provoque les dénégations fondées et la discussion de ses calculs, & évalue le déficit occasionné par les deſtructions ou opérations de l'assemblée, à 250 ou 290 millions par année : ce qui fait un accroissement d'environ 200 millions depuis l'ouverture des Etats-Généraux. De plus les impositions encore existantes sont presque partout, ou refusées par les contribuables, ou tellement arriérées et parconséquent accumulées, qu'à moins d'exciter le désespoir, il devient impossible de les recouvrer. Le déplorable état

de la fortune publique ne peut plus se dissimuler ; l'aveu de sa position désastreuse est sorti de la bouche même de ceux qui en sont cause ; et c'eſt en faisant voir l'abyme qu'ils avoient creusé ; c'eſt parce qu'ils ont dit, et aisément persuadé, que l'Etat alloit inévitablement périr, qu'ils ont vaincu la salutaire répugnance des Français, et les ont forcés d'adopter cette ressource caractéristique de la détresse, le papier-monnoie.

Enfin, non-seulement le crédit est anéanti à l'époque où il devoit renaître et où lui seul il eût sauvé la France, mais encore, les revenus publics sont tellement dépéris ou annulés, tant par l'effet des décrets qui en suppriment, que du désordre et de la non-perception, que pour solder les dépenses courantes et remplir le vuide du trésor, il a déjà été consommé plus de 800 millions du produit éventuel ou effectué de la vente des biens dits *nationaux* : c'est-à-dire, que depuis plus d'un an, nous mangeons le patrimoine sacré des pauvres, des autels et du trône, pour subvenir aux besoins journaliers de nos Finances délabrées ! Ce fruit d'une usurpation sacrilége que l'on avoit fait considérer comme un moyen de libération et un gage des créanciers de l'Etat,

n'est plus que le supplément passager des revenus détruits. Est-ce donc que l'on prépare pour chaque année de pareilles confiscations ? Et veut-on, que la constitution ne se soutienne qu'avec la substance des victimes qu'elle immole ? On le croiroit, à la lenteur avec laquelle on s'occupe de la levée des impôts nécessaires ; à peine en ce moment, songe-t-on à fixer définitivement leur genre, leur répartition, leur assiette et leur masse, pour la présente année 1791. Tout est en dissolution, rien ne se recompose ; le mal se voit, on ne peut le cacher, et les remèdes quelconques s'éloignent. On semble plus occupé de différer un aveu pénible, que d'annoncer des vérités utiles ; ah ! sans-doute c'est qu'il en coûte de révéler enfin l'affreuse réalité de sa misère et l'accablante pesanteur des charges qu'on lui prépare, à ce peuple qu'on a trompé, à ce peuple devenu pauvre et malheureux, parce-qu'on a tari toutes les sources de sa richesse et de son bonheur ; à ce peuple qu'on n'a nourri que d'espérances, et auquel il faudra annoncer qu'elles vont toutes être déçues ! On redoute son indignation, tandis qu'on n'auroit dû craindre que son malheur ; mais si par l'effet d'une juste fureur, il refusoit de se courber sous le

joug écraſant du fardeau qu'on lui deſtine, que deviendroit alors la foi publique? Et cette catastrophe désastreuse dont le nom a été flétri d'infamie, la banqueroute enfin, ne seroit-elle pas le résultat de tant de fautes et de tant de crimes? [1]

Féodalité.

Sans examiner autrement ſi l'abrogation des droits des Seigneurs, des devoirs des Vassaux, des obligations réciproques qui lioient les plus riches aux pauvres, des restes enfin de la féodalité, ce systême de gouvernement inconnu hors de l'Europe & aux anciens, dont la clientèle et le patronage des Romains donna peut-être l'idée, qui au milieu de la barbarie établit une admirable harmonie, sous lequel on vit renaître en France, la liberté, par les affranchissemens et l'établissement des Communes; qui fut un bon gouvernement tant que les mœurs furent simples, dont l'abus ensuite entraîna de grands

[1] Tous les apperçus donnés dans l'Assemblée, des dépenses préſumées de 1791 & parconséquent des impôts néceſſaires pour les couvrir, montent malgré leurs frauduleuſes variations, à une ſomme plus forte que les anciennes contributions; et on ne sauroit les suspecter d'exagération.

maux, mais dont il ne restoit aujourd'hui que ce qu'il falloit conserver. Sans, dis-je, examiner autrement, si cette abrogation peut être avantageuse au peuple, je pourrois demander d'abord, s'il peut jamais lui être utile de commettre une grande injustice : dans l'alternative même de la justice et de l'utilité, se pourroit-il que les Français fissent un autre choix, répondissent autrement, que jadis les Athéniens, lorsque le plus sage comme le plus juste de leurs concitoyens, chargé par eux de l'examen d'un projet annoncé comme très-avantageux, étant venu leur rapporter que la proposition feroit extrêmement utile à la république, mais qu'elle étoit injuste, ils s'écrièrent tous ensemble qu'ils ne vouloient plus qu'on leur en parle? Et quelle injustice plus évidente, que l'atteinte portée à des propriétés, reconnues légitimes pendant des siècles; possédées, transmises, échangées, partagées entre cohéritiers, vendues à prix d'argent, sous la garantie de toutes les loix, et la sauve-garde de la bonne-foi publique; dont l'origine même constate presque toujours un bienfait, et témoigne en faveur de ces hommes que l'on calomnie; car la plupart des redevances et droits féodaux sont le prix de l'affranchissement, de la concession d'une propriété, de

l'hospitalité et de l'appui donné aux malheureux et aux foibles, par le puissant ; voilà les titres que des enfans ingrats déchirent aujourd'hui ! Ils ruinent et dépouillent ceux dont les pères ont constamment protégé, défendu et nourri les leurs ; ceux qui brisèrent leurs fers, et se firent une gloire de reconnoître volontairement pour frères, et de rendre citoyens, des hommes qu'une loi barbare, ou le sort des combats avoient fait naître ou rendus leurs esclaves. Quel est le peuple qui osera se glorifier et mettre dans ses fastes, que c'est ainsi qu'il s'est acquitté, et qu'un odieuse usurpation, a été le premier acte de sa liberté ? Quel est celui qui voudroit s'arrêter sur une terre, où les propriétés ne seroient pas religieusement respectées, où l'on ne pourroit acquérir ni posséder sans crainte, où les plus forts se donneroient arbitrairement le droit de dépouiller les moins nombreux, et où la multitude souverainement despotique, voudroit peut-être ne subsister que de confiscations ? Que deviendroit en ce pays, l'émulation de travail, le desir d'accroître sa fortune, l'activité de l'industrie, si le seul moyen de conserver ses richesses, étoit de les enfouir ? Ah ! que le peu-

ple y pense bien, cela peut-il faire son bonheur?

Et comment encore a-t-on pu sans avouer les plus perverses intentions, prohiber les aliénations de Fonds sous un cens ou redevance perpétuels; c'est-à-dire, ôter au pauvre le seul moyen qu'il eût, de devenir propriétaire, d'acquérir par le seul travail de ses mains un patrimoine à ses enfans, un azile à sa famille, un lieu de repos pour ses vieux jours, et un droit à la reconnoissance de sa postérité! Quel est le malheureux, n'ayant pour tout bien que ses bras et son courage, qui pourra faire une acquisition, lorsqu'au moment même de l'achat, il lui en faudra compter le prix? Et dès qu'on ne voudra plus lui vendre autrement, (car qui voudroit donner son bien sous une redevance temporaire, ou avec la condition d'un rachat libre?) Où trouvera-t-il encore de ces perſonnes généreuses qui lui en eussent avancé la valeur, si d'affreuses discordes, la défiance, la haîne ou la jalousie, n'avoient été semées entre les riches et les pauvres, tellement que ceux-ci ont cru gagner en se faisant craindre de ceux qui les aimoient, et qu'on a fait germer dans le cœur des autres, l'affreux et douloureux dsir de s'isoler?

Est-ce bien auſſi l'intérêt du peuple que l'on

a consulté, en lui permettant universellement la chasse, en l'encourageant à préférer à d'utiles travaux une occupation qui n'est qu'un amusement pour lequel il se passionne, dont le produit và se réduire à rien, & dont le goût ne lui aura pas moins fait contracter l'habitude de l'oisiveté? Si les dégats dans les campagnes, diminuent comme le gibier, ils s'accroîtront comme le nombre des chasseurs et à proportion de leur licence. D'ailleurs, qui ne s'effrayeroit pas, de voir accorder indistinctement à tous les hommes, la faculté d'avoir, de porter, & de se servir d'armes à feu ? Ce n'est pas entre les mains du cultivateur laborieux et propriétaire, que des armes sont à craindre; mais qui voudroit être la caution de cette foule de vagabons & gens sans aveu, qui sont armés? Qui répondroit même de tous ceux dont l'assiduité au travail assure seule la subsistance, et qui manquant de pain pour s'être infructueusement livrés à la poursuite du gibier, sentiront le besoin; et cherchant une ressource dans leur fusil, concevront peut-être l'idée du crime et iront infester les grands chemins?

C'est encore au nom du peuple, mais sans son ordre, et pour le peuple, quoique contre Noblesse.

ses intérêts, que l'on a prétendu abolir la noblesse en France; mais, comme il est dans la nature des loix qui prescrivent leurs bornes à tous les fléaux & rendent certains lieux inaccessibles à leurs ravages : comme l'inondation s'arrête au pied des montagnes & l'incendie au bord de la mer : ainsi l'existence de la noblesse a résisté aux efforts de ces hommes dévastateurs qui s'alimentent de destructions et couvrent leur marche de débris. Elle étoit audessus de leurs atteintes, comme de leurs espérances ; elle a marqué le terme de leur puissance : ils peuvent bien détruire tout ce qu'ils souillent, & anéantir tout ce qu'ils touchent; mais ce que l'opinion protège et ce que l'honneur défend, survivra à leur réputation et durera autant que leur infamie. Combien de Gentilshommes qui n'ont jamais reçu leur noblesse de personne, et ne la doivent qu'à eux ; qui la leur ôteroit ? Les titres, les blasons, les livrées, ce n'est pas là la noblesse ! Elle ne consiste essentiellement que dans le souvenir des belles actions qu'elle rappelle, et dans l'obligation de les imiter, qu'elle impose; elle est une propriété, dont ne sauroient être déchus ceux à qui elle fut donnée : que dirai-je de ceux qui l'ont conquise ? . . . dont l'illustra-

tion n'a point d'époque parce qu'elle a toujours été, point d'autre origine que l'ancienneté & le renom de leurs exploits, la continuité & l'éclat de leurs belles actions; dont le nom toujours associé à la loyauté comme à la gloire, est devenu tout seul, un honneur; parce que la reconnoissance publique s'est attachée à la race de ceux qui ont constamment employé une grande puissance ou de grandes vertus à la mériter. Ceux-là, peuvent bien périr, mais ils ne peuvent perdre ce qui leur appartient ainsi.

Cette foule de Gentilshommes pleins d'honneur, qui ont protesté contre le décret du 19 juin, n'ont-ils pas fait une chose inutile, puisqu'on avoit tenté une chose impossible? C'est la plus noble indignation sans-doute, qui les a poussés; le dédain n'eût-il pas mieux valu? & tant que leur nom rappellera le souvenir de quelques services ou de quelques vertus, ne seront-ils pas nobles?

Mais si par supposition, on pouvoit admettre un instant, la possibilité de l'abolition de la noblesse, il resteroit à prouver comment elle peut être avantageuse au peuple : car, après la justice, ses intérêts sont la suprême Loi. C'est ici qu'avant tout, et pour juger cette proposition, il faut rappeller & définir avec

vérité, ce que c'est que la noblesse considérée comme une institution politique. [a]

C'est une distinction d'honneur, accordée au nom de la Patrie, à ceux de ses enfans qui l'ont bien servie ou illustrée; c'est une récompense héréditaire, qui honore celui qu'elle distingue, et oblige tous ses descendans; leur titre est le garant de leur dévouement, il constate l'obligation plus spéciale sous laquelle ils naissent, d'accourir à l'instant, par tout où leur patrie les appelle; à sa voix ils quitteront leurs pères & leurs amis, leur femme & leurs enfans; ils seront un Corps d'élite, ayant pour solde des honneurs, & dont la gloire & le devoir sera de vivre pour servir leur pays, & de mourir pour le défendre; c'est ainsi que les pères en s'illustrant, pourront laisser à leurs enfans, un héritage de vertus à imiter, et d'honorables devoirs à remplir! Que l'on y fasse

[a] Je ne crois pas avoir besoin de déclarer ici mon opinion sur l'abus des ennoblissemens à prix d'argent; ce honteux trafic des honneurs, cette manière de les mettre à l'encan, a fait dans tous les tems, le désespoir de la noblesse, et je m'en rapporte aux sentimens dignes d'elle qui sont exprimés dans ses cahiers.

bien attention, si la noblesse n'étoit pas héréditaire, elle perdroit le plus grand nombre & les plus précieux de ses avantages, qui consistent dans son influence sur la postérité de ceux qui l'ont acquise. Et ce que cette institution a de plus admirable, c'est qu'en même tems que pour les uns elle est un aiguillon, elle devient un châtiment pour d'autres; elle flétrit ceux qui la dèshonorent, & n'est honneur que pour qui en est digne. Ses obligations sont strictes, nul ne peut y manquer sans honte, car le mépris public devient alors justement son partage. Les tems où nous vivons ne fournissent malheureusement que trop d'exemples d'un égarement si déplorable; ils me dispensent d'insister davantage, car les coupables n'éviteront pas longtems les jugemens rigoureux de l'opinion publique.

Mais c'est sur-tout dans une Monarchie, que l'éxistence d'une noblesse est importante à la liberté et au maintien d'un gouvernement modéré! C'est là, que placée dans la nation, entre le peuple & le monarque, elle est le frein & le médiateur des deux : élevée par son rang, elle est l'appui du trône, et la sentinelle du peuple; intéressée au bonheur de celui-ci, puisqu'elle le partage, & qu'elle est peuple aussi,

elle l'est également à la puissance d'un roi qui fait sa gloire & sa grandeur; c'est à la tête du peuple qu'on doit la voir lorsque le prince abuse, au pied du trône lorsque le peuple se révolte. Sa fidélité est jurée à tous deux, ce seroit la loi de son intérêt, si ce n'étoit celle de son honneur : leur confiance seule est son salaire.

Que cet intermédiaire soit ôté; et rien n'empêchera peut-être, que dans le calme trompeur d'une paix, que d'affreux & longs désordres auroient rendue plus désirable & plus profonde, un roi ne s'isole de son peuple & ne s'entoure de ses armées; qu'il ne perfectionne leur discipline; qu'il ne s'assure de l'obéissance de ses soldats, en gagnant leur estime et en méritant leur confiance; qu'il ne les aguerrisse, ne leur procure des triomphes, et qu'après s'être associé la victoire, il ne rentre dans ses Etats avec tout l'éclat de sa gloire et l'appareil de sa puissance, que pour parcourir son empire et imposer à tous, le joug inévitable de sa grandeur. Quels seront alors les surveillans du peuple ? Quel sera son recours ? Qui prendra-t-il pour chefs ? Où trouvera-t-il des guides ? Rien ne sera resté entre le despote et lui ; & ce peuple éveillé par le bruit de ses chaînes, retombera presqu'aussitôt, dans le sommeil de l'esclavage.

Ce n'est là qu'une seule hypothèse, mais il y en a mille, toutes aussi vraisemblables et toutes aussi effrayantes : elles sont les conséquences de cet axiome de Montesquieu ; *point de noblesse, point de monarque, mais on a un despote*, ou l'anarchie populaire.

Où sont-ils à présent, ces conseillers perfides qui proposent à la nation, la destruction de la noblesse ? Qu'ils nient ce que j'ai dit, ou qu'ils avouent leur trahison ; pour pallier leur crime, objecteront-ils que la noblesse étoit loin de remplir tous ses devoirs ? Et quels sont ceux qui remplissoient tous leurs devoirs ? Où n'y avoit-il pas des abus ? Quelle institution n'avoit pas souffert de la politique corruptrice des Cours, et de l'oppression systématique du gouvernement ? La noblesse moins qu'une autre, avoit cédé au torrent ; et si l'espoir de la liberté a existé pour la France, ne l'a-t-on pas dû à ses continuelles réclamations, et aux efforts qu'elle a faits dans quelques provinces pour rappeller les principes trop oubliés de notre constitution ? Enfin c'est par ses soins que la nation a été assemblée pour régénérer cet empire et pour guérir ses plaies ; si elle lui eût rendu tous ses droits, elle auroit à son tour

bientôt senti tous ses devoirs et eût rempli ses obligations. Sans-doute elle avoit dégénéré, et parmi tant d'honorables attributs, elle ne s'étoit constamment montrée bien jalouse que de conserver le privilége d'exposer sa vie, par préférence, pour le salut de l'Etat. Mais aussi, que l'on n'impute point à toute la noblesse, à cette foule de gentilshommes répandus dans toutes les provinces, l'honneur et l'élite de la nation, et plus qu'aucuns, les bienfaiteurs & les appuis du pauvre ; que l'on ne leur impute pas, dis-je, la corruption de cette portion de leur Ordre, la moins illustre souvent, et toujours la plus avilie, qui se ruinoit à la cour des rois, et s'y montroit si cupide. Et que ce ne soit la honte de quelques-uns, que l'on prétende faire rejaillir sur tous ; c'est là l'abus, c'est là qu'il faut frapper.

Ne saura-t-on donc jamais tout réformer et améliorer, au lieu de tout détruire ? Le but des administrateurs éclairés est de perfectionner les antiques institutions, de mettre à profit le culte que les hommes aiment à rendre, à tout ce qui porte le sceau du tems et de l'ancienneté. Des ignorans ont tout renversé, c'est

ce qui les caractérise; car je suis loin d'imputer à la malveillance, toutes les erreurs de l'Assemblée; c'est aussi l'ignorance, et l'orgueil qui la suit, qui ont causé tous nos malheurs. Et comment s'étonneroit-on, qu'une majorité composée presqu'en totalité, de perſonnes si étrangères par leur état, leurs occupations, leurs études, & même leurs devoirs, aux ſpéculations de la politique, aux soins du Gouvernement & à la confection des loix, ne soit pas devenue tout-à-coup un assemblage d'administrateurs habiles, de bons politiques et de savans législateurs? Quelques scélérats seulement, ont profité de l'amour-propre et abusé de l'inexpérience du plus grand nombre; c'est eux seuls que j'accuse ici devant tous leurs concitoyens, et si par le dernier des malheurs, ils avoient corrompu leurs juges; un peu plus tard, le ciel et la postérité que j'invoque, les punira.

Quelle tâche, grand-Dieu que d'avoir sans-cesse les yeux et la pensée fixés sur notre déplorable situation; il faut s'être imposé de la remplir, pour en soutenir l'amertume! Quand finiront nos maux? Quand finira ma peine? Quel-

que incomplète que soit ici la nomenclature de nos malheurs, mon impatience de finir est bien justifiée. Mais comment pourrois-je ne pas peindre encore, la position de notre commerce, & le péril où nous sommes, de perdre nos colonies?

Commerce & Colonies.

Toute industrie est anéantie; tous les ateliers sont déserts; les arts sont expatriés; tous les consommateurs se réduisent au nécessaire; les riches sont en fuite, l'insulte et les menaces les y ont contraints; le manufacturier, le fabriquant, l'ouvrier, le navigateur sont oisifs; la crainte de l'avenir, ou l'inquiétude du moment, ressèrre toutes les bourses, fait disparoître l'argent, arrète tout trafic, et interdit toutes les jouissances superflues; le luxe et les plaisirs ont disparu d'une terre, que le luxe enrichissoit et où les plaisirs sembloient nés. Enfin, les Colons propriétaires veulent se séparer d'une métropole, qui sous le nom de la liberté, leur a préparé des poignards; ce desir est constant, ils n'attendent pour le manifester, qu'une circonstance favorable, ou une Puissance qui les protège : serons-nous donc indifférens sur une perte de deux cens millions

pour la balance de notre commerce ? Mais ce qui fait frémir, c'est la conséquence de toutes ces choses : si elles sont vraies, s'il est vrai que le tiers de la population de la France ne subsiste que d'industrie, et que l'industrie soit anéantie, que deviendra cette multitude immense à qui l'on promettoit le bonheur ? Huit millions d'hommes ne sont-ils pas évidemment condamnés à l'expatriation ou à la mort ? Leur conseillera-t-on d'attendre le retour d'une prospérité chimérique ? Mais la faim, la faim peut-elle attendre ? ou bien espère-t-on que les morts et les expatriés reviendront ?

Ah ! mes concitoyens, vos cœurs se glacent au récit de tant d'horreurs ; n'arrêtez qu'un instant vos yeux sur le tableau de nos désastres ; et si malheureusement il est fidèle, faites que bientôt il ne le soit plus : hâtez-vous de rentrer dans les voies de la justice, et vous serez dans celles du bonheur. Relisez la première partie de cet ouvrage, voyez-y les trophées élevés à votre gloire ; comme dans la dernière, le monument de votre honte ; et si vous êtes Français, vous n'hésiterez pas, car toujours ils idolatrèrent la gloire.

La monarchie Française s'offroit naguères à

l'Univers, comme un de ces temples augustes qui communiquent à qui les considère une partie de leur grandeur. Un sol immense répondoit à la majesté de l'édifice par sa richesse, son travail, la variété de ses aspects, et leur beauté : son portique, ses colonnes, ses voûtes, concouroient avec grandeur, au soutien d'une coupole qui couronnoit tout l'ouvrage, sembloit nécessaire à toutes ses parties, et attiroit tous les regards & les hommages, par sa magnificence et son élévation. Le sanctuaire étoit respecté! On ne trouvoit dans ce superbe monument, que quelques défauts excusés par son antiquité, et des dégradations causées par le tems. Mais, au moment où les architectes appellés pour le réparer, étoient entrés dans son enceinte ; d'affreux rugissemens se sont fait entendre; la terre s'est ébranlée ; tous les élémens en furie ont paru se révolter et se confondre; tout a été bouleversé; les bases ont semblé vouloir s'élever audessus de leurs chapiteaux; mais leurs mouvemens n'ont produit qu'un écroulement universel, qui confondant tous les matériaux, a tout mis à l'égal du pavé et n'offre plus que de vastes décombres, où toutes les nations viendront chercher de grands exemples.

Voilà ce que l'amour de mon pays m'engage à dire à tous mes concitoyens; je n'ai pu citer mon expérience; à 27 ans on n'en a pas encore le droit; mais j'ai parlé d'après mon cœur, et je vais dans la retraite, au sein de ma famille, dont tous les sentimens m'honorent et me sont chers, attendre en paix, que ma patrie devienne encore, celle de l'Honneur.

SABRAN.

POST-SCRIPTUM

envoyé pendant l'impression.

Si des circonstances qui pour le Public ne sont d'aucun intérêt, ont retardé la publication de cet ouvrage que j'écrivois en Avril, combien de choses ont depuis ce tems augmenté pour moi, le besoin d'épancher mon ame toute entière dans le cœur de mes Conci-

toyens ! Combien s'est accru le poids de mes amertumes ! Quelles douleurs ! Quels jours, pour nous, pour la France et pour ce Roi, l'objet de tant d'outrages, dont on a si bien prouvé l'esclavage en l'obligeant à la fuite, et sur-tout en le poursuivant; si malheureux, quoiqu'il ait toujours voulu le bonheur de son peuple : sera-t-il à jamais presqu'uniquement entouré de parricides et de sacrilèges ? Comment ses enfans s'excuseroient-ils de l'avoir laissé à ses . . . . . bourreaux ! Que de sentimens et de pensées fait naître cette fuite ! mais hélas ! Que sert peut-être de les dire, et quels sont ceux qui m'entendent ?

Qu'il étoit grand cet évènement, et qu'il pouvoit être fortuné ! Qu'avez-vous fait, peuples de ces Provinces où votre Roi cherchoit un asyle que vous lui avez refusé ? Vous deviez l'entourer, le garder et le défendre, et vous l'avez ramené dans les fers ! Vous n'étiez pas criminels, et vous êtes devenus complices ! . . . Ah ! sans doute déjà le repentir et les regrets vous tourmentent : je respecterai votre douleur. Paris eût perdu son esclave, mais la France eût retrouvé son Roi : cherchera-t-on à persuader qu'il n'eût alors écouté que sa

vengeance ? Laissons se peindre eux-mêmes ceux qui osent le supposer ! Ce n'est qu'en se faisant aimer que les Rois peuvent bien se venger : et leur puissance est-elle ailleurs que dans l'amour de leurs sujets ? Ce n'est point la querelle de quelques particuliers, c'est la cause de tout son peuple que Louis XVI alloit embrasser, et par cela seul, c'étoit la sienne. Il échappoit à ses oppresseurs ! Et ce sont eux qui oppriment et trompent son peuple. C'est vous tous amis de l'ordre, de l'autorité légitime, de vos loix, de la paix et de votre gloire ! C'est vous que de toutes les parties du Royaume il eût appellés pour l'entourer ! C'est pour vous qu'il vouloit régner et briser des fers qui sont les vôtres aussi ! Comme il auroit retenti dans vos cœurs cet appel au devoir et à l'honneur ! Il y eût mis cette énerqui n'apperçoit aucun obſtacle, parce qu'elle sait les écarter ou les vaincre. Vous seriez tous accourus, et il ne seroit resté que des traîtres : ah ! que vous eussiez été grands, et qu'ils eussent été foibles !

J'ai eu, et j'avoue cet espoir, il honore à mes yeux tous ceux qui le partageoient ; mais hélas ! il n'a duré qu'un instant et s'est

évanoui comme un songe. Tout est changé pour ce Prince infortuné : non pour vous, Citoyens, vos périls sont plus grands, vos devoirs sont les mêmes : vous n'avez pu ni le sauver, ni le défendre, accourez pour le délivrer. Vous dormiriez ! . . . Mais le crime qui veille, où s'arrêteront ses attentats ? Tremblez ! ou plutôt ne tremblez pas, montrez-vous !.... La crainte est pour le crime, c'est son premier supplice ; allons entourer le Trône et lui servir de rempart ! La Religion, la Patrie et le Roi sont attaqués ! et personne ne paroîtroit pour les défendre ? Des factieux détruisent tout, déshonorent la Nation, et nous resterions spectateurs muets de leurs attentats ? Ils ne rencontreroient aucun obstacle ? Ils n'auroient point d'ennemis ? Sachons par notre courage, et encore, sur-tout, par notre modération, éviter les dissentions civiles et les horribles maux qui nous menacent ! Ne méritons pas nos infortunes par l'abandon de nos devoirs, et soyons dignes, au moins, de l'estime des hommes et des siécles, si nous ne le sommes pas du bonheur !

Loin de moi toute idée de sang et qui améneroit la guerre ! Pour mon pays je voudrois

mourir ; contre lui jamais mon bras ne s'armera ; jamais mon cœur ne voudra la mort ou le malheur d'un homme. Je ne serai l'ennemi que des ennemis de la justice, c'est pour la soutenir et le défendre que je vous appelle : ce n'est pas à me venger que j'aspire, je ne connois point la haine, et je préfère à tout LE BIEN PUBLIC. Par-tout où les bons Citoyens se réuniront, où ils voudront leur Roi, où ils obéiront aux loix, où ils respecteront les propriétés, où ils maintiendront l'ordre et aimeront la justice et la paix ; par-tout là je verrai ma Patrie et je la défendrai. Je ne connois de cause juste que celle des honnêtes gens, et je m'y dévoue; L'INTÉRÊT GÉNÉRAL est-là: je ne serai point d'un PARTI ; j'ai une opinion, et je la publie parceque je la crois honorable, et que l'approbation de mes Concitoyens m'est chère. Mais que le tems est précieux ! Et qu'il est douloureux de le voir s'écouler lorsque chaque jour anéantit une espérance ou consolide des malheurs ! Que le plus grand intérêt fasse oublier les moindres ! Par notre ensemble et notre union, sauvons le peuple et la Monarchie, l'un de sa perte où il court, et l'autre de sa chute ! Que d'innombrables

échos se joignent à ma foible voix, et que par-tout ce cri consolateur s'entende et pour présage et pour signal, VIVE LE ROI! VIVE A JAMAIS LES FRANÇAIS!